

A faint, light blue map of the Bordeaux region in France is visible in the background. The word "Bordeaux" is printed in a light blue font on the map. The map shows the Garonne river and surrounding areas.

Bordeaux

PALUS DE DORDOGNE

VERS UN PROJET DE TERRITOIRE

ALEXANDRE BRUN ET PAUL GARCIAS

« Disons en première approximation que tout se passe comme si les individus étaient d'autant plus contraints d'inventer leur propre futur qu'aucun système prévisionnel ne peut aujourd'hui leur dire de quoi demain sera fait. »

Jean-Pierre Boutinet, Anthropologie du projet, 1990



Le bassin versant de la Dordogne a été classé en 2012 réserve mondiale de biosphère par l'Unesco. Ce classement récompense l'implication des collectivités territoriales, et en particulier de l'établissement public territorial de bassin EPIDOR à l'origine de la démarche. Reste que la reconnaissance de l'Unesco n'est pas une fin en soi : au contraire, les chantiers ouverts voici vingt ans lors du Sommet de Bergerac exigent davantage d'efforts encore. Parmi les défis auxquels sont confrontés les acteurs de l'eau comme ceux des territoires figure celui des Palus de Dordogne, marqués par l'évolution des pratiques agricoles et l'urbanisation diffuse.

Ainsi, dans la continuité des réflexions engagées en 2010 lors d'un séminaire portant sur la nature et la culture propres aux Palus, EPIDOR a mis en place un atelier universitaire en 2013 en partenariat avec le master d'urbanisme de l'Université Paul Valéry de Montpellier. Le travail qui en résulte aujourd'hui n'a pas d'autre statut qu'un exercice pédagogique. Complété et actualisé en 2015, ce diagnostic prospectif permet néanmoins aux territoires de réfléchir sur eux-mêmes en abordant trois problèmes clefs. D'abord, le processus de métropolisation bordelaise est tel que les Palus sont désormais urbains si l'on s'en tient à la composition sociale des ménages qui y résident et à leurs pratiques. Même si les espaces sont encore largement dominés par des paysages ruraux, l'interpénétration des espaces urbains et ruraux marque une évolution de l'usage des sols sans précédent.

Ensuite, les prix des terrains à bâtir relativement bas expliquent l'attrait des Palus et la redistribution spatiale des hommes et des activités à l'échelle du grand territoire. Les routes, les autoroutes et leurs chapelets d'échangeurs favorisent un urbanisme de zone qui perturbe les écosystèmes et dénature les paysages des Palus, au risque d'en faire une périphérie résidentielle et commerciale sans identité. Enfin, l'analyse multi-échelles révèle l'extraordinaire potentiel des Palus – futurs « poumons verts » du Grand Bordeaux ? – à condition toutefois de planifier une densification urbaine assumée à l'échelle d'un demi-cercle allant de Saint-André-de-Cubzac à Libourne en passant par une ligne symbolisée par la voie ferrée en rive gauche. L'occasion est ainsi donnée aux micro-centralités (Izon, Vayres, Saint-Sulpice-et-Cameyrac...) de « retrouver leurs centres », chacune à son rythme, tout en retissant des liens avec la rive droite.

L'axe naturel de la Dordogne n'est plus le support de l'espace vécu. Il faut donc renverser la carte des Palus pour en saisir tous les ressorts territoriaux. Auparavant structurée autour de la Dordogne d'est en ouest, la réflexion repose dorénavant sur la logique métropolitaine bordelaise selon un axe nord-sud. Les secteurs sont à des stades plus ou moins avancés de recomposition socio-spatiale mais l'opportunité de développer des aménagements complémentaires existe. C'est en proposant de nouvelles formes urbaines et en posant les limites de l'extension de la ville-centre que l'espace naturel encore exceptionnel des Palus pourra être préservé au service des petites localités et du Grand Bordeaux.

Ce document, conçu et réalisé par un géographe et un architecte, revient tour à tour sur les principaux éléments du diagnostic prospectif mené voici deux ans à la demande d'EPIDOR. Il suggère qu'un projet qui associe eaux et territoires à l'échelle des Palus de la Basse Dordogne mérite d'être débattu dans le contexte de la « grenellisation » des documents de planification et de la transformation du paysage administratif et institutionnel consécutive à la réforme territoriale.



Contexte

Le Grand Bordeaux et les Palus de Dordogne

Enjeux

Profiter de l'attractivité bordelaise sans dénaturer les Palus

Méthode

Une analyse des Palus au prisme de la métropolisation

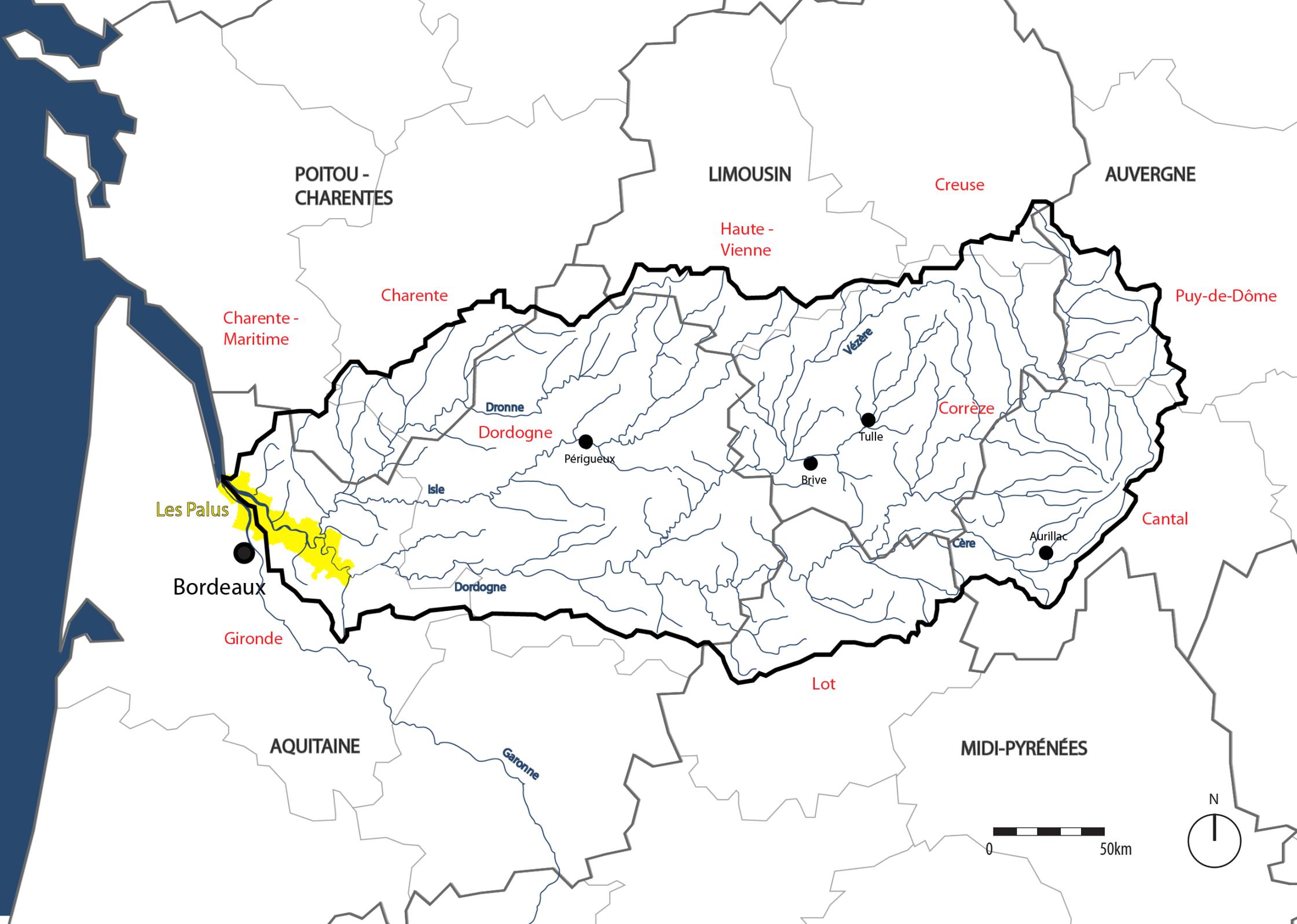
Diagnostic

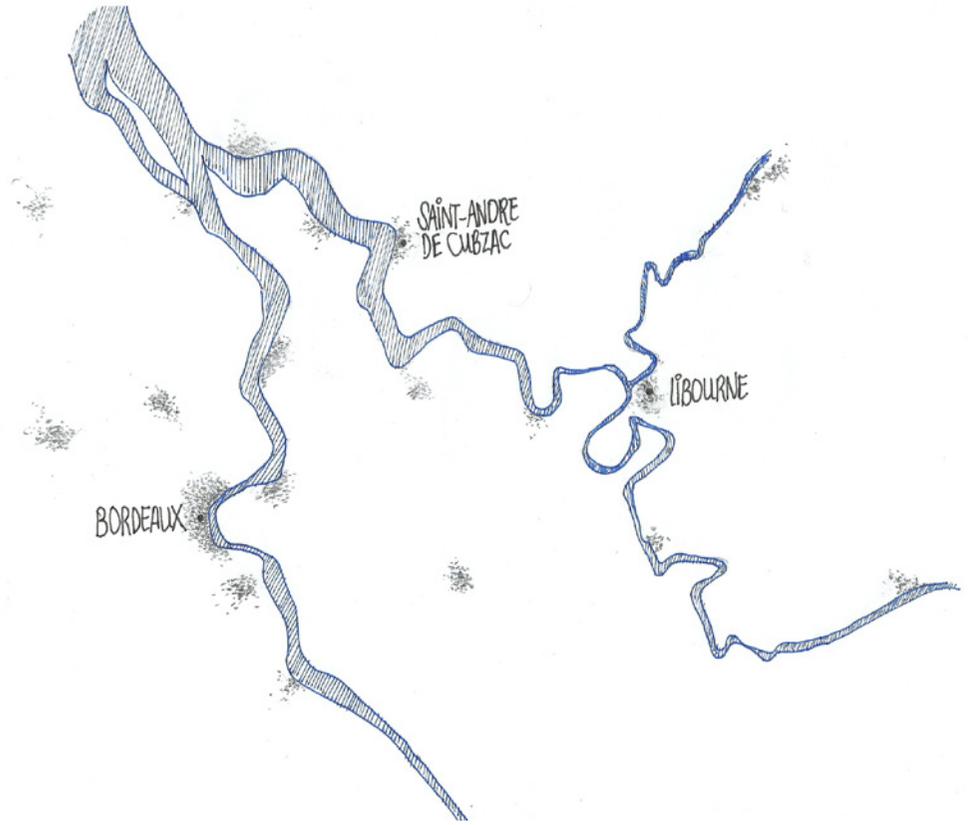
Un espace en mutation sans projet de territoire

Projet

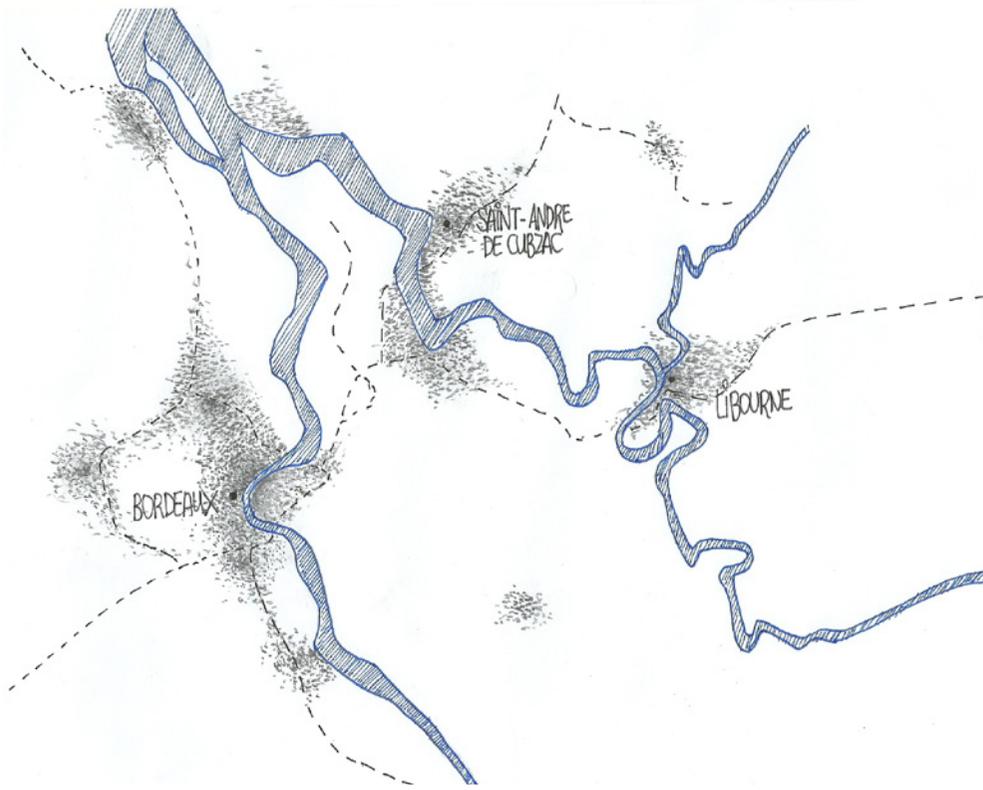
Les Palus, poumon vert du Grand Bordeaux?

CONTEXTE

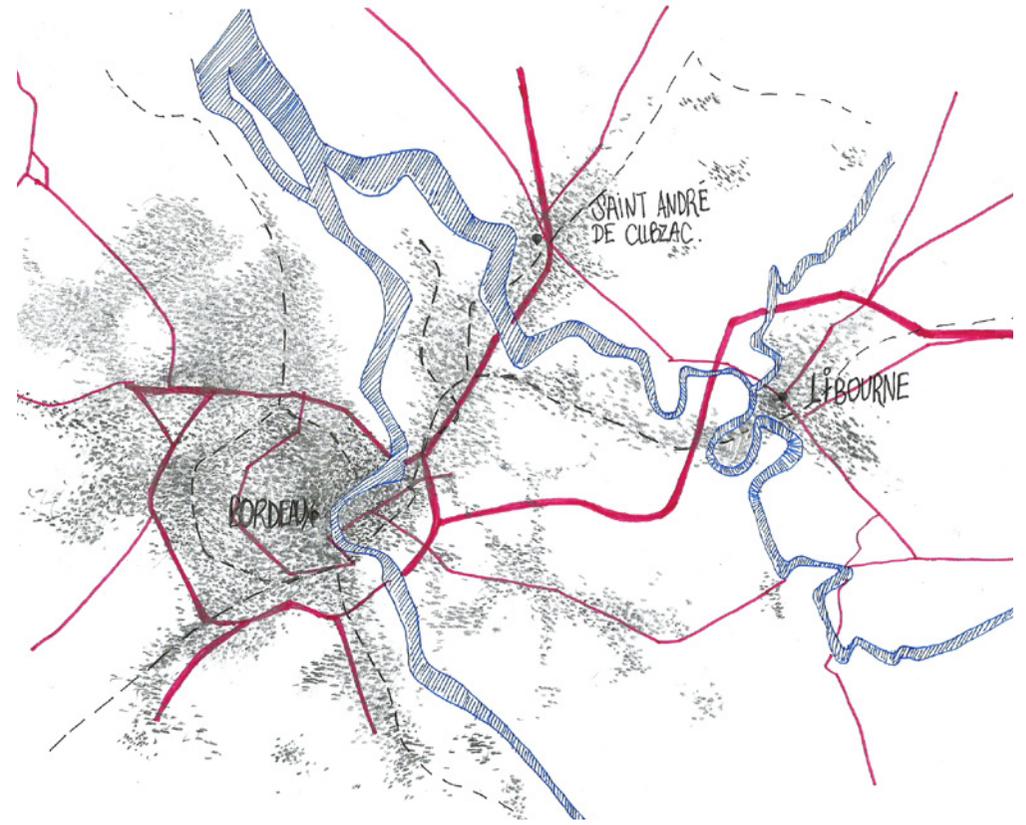




1800

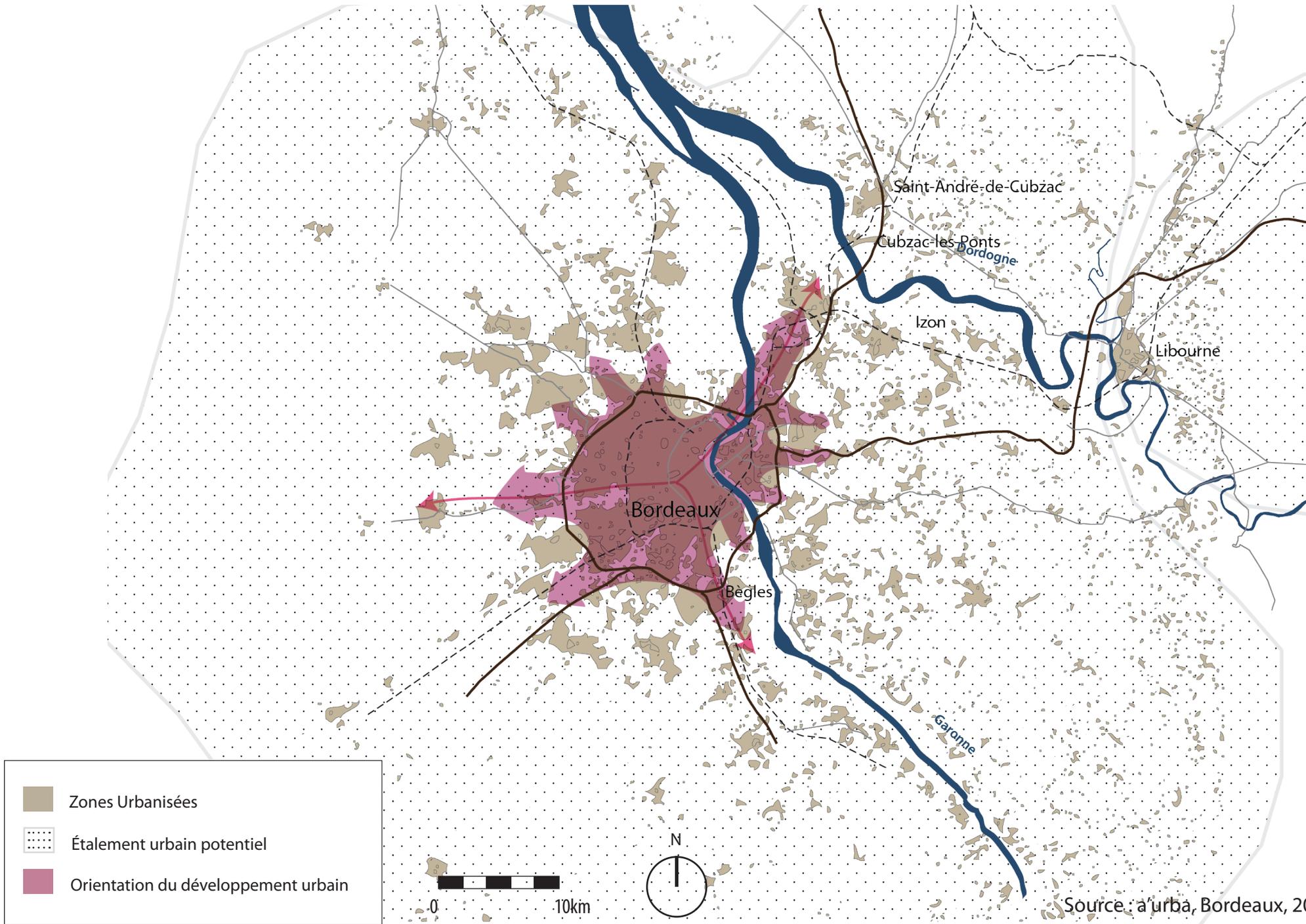


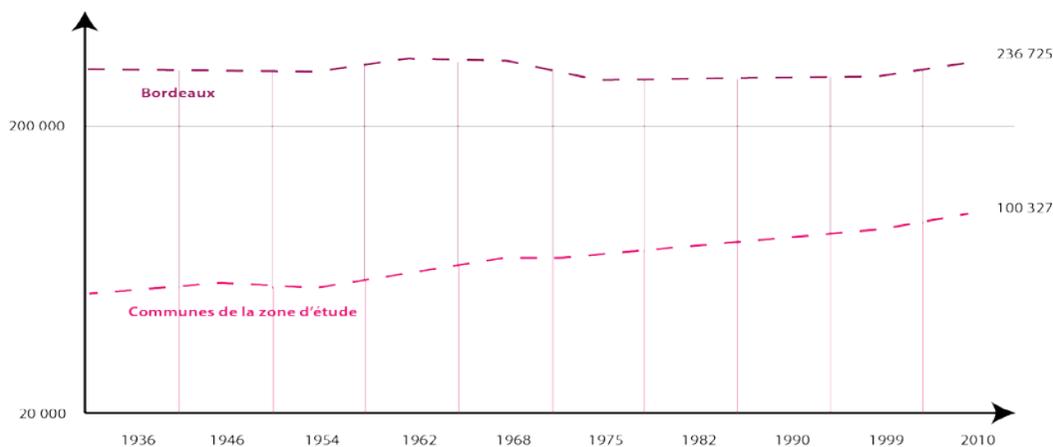
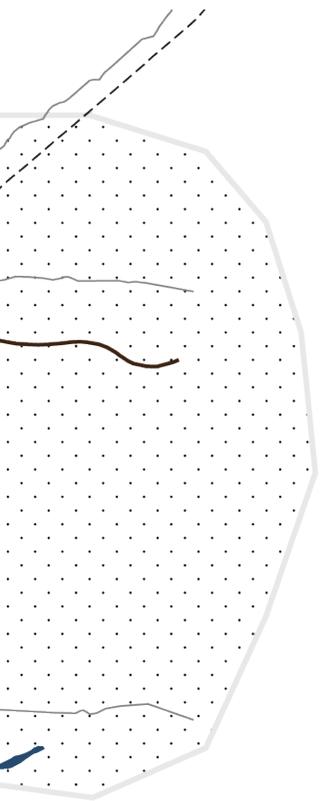
1900



2000

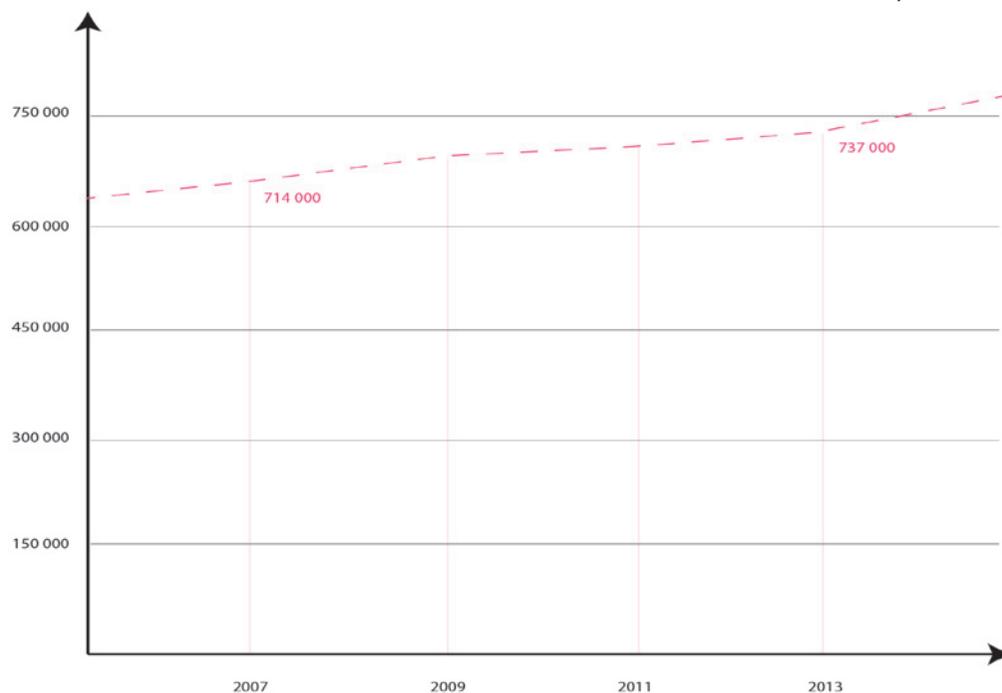
“Le desserrement de Bordeaux s’opère aux dépens des Palus de Dordogne”





L'attractivité continue des communes de la zone d'étude

Source : RPG, INSEE



Évolution démographique de Bordeaux métropole

Source : RPG, INSEE

L'agglomération bordelaise a conforté son rang de métropole depuis 20 ans sous l'impulsion de son maire, Alain Juppé. La ville centre, jadis qualifiée de "belle endormie" (253 751 habitants en 1946, 208 159 habitants en 1982), connaît un essor démographique en raison d'importants travaux de rénovation urbaine (239 399 habitants, recensement général de la population, INSEE 2011).

Le Grand Bordeaux compte désormais 726 716 habitants : c'est la cinquième métropole la plus peuplée derrière Paris, Lyon, Lille et Marseille devant Toulouse et Montpellier. À l'échelle métropolitaine, le desserrement de la ville centre s'opère aux dépens des espaces ruraux agricoles industriels ou naturels voire même par endroit aux dépens de parcelles viticoles, comme c'est le cas des Palus de la basse Dordogne.

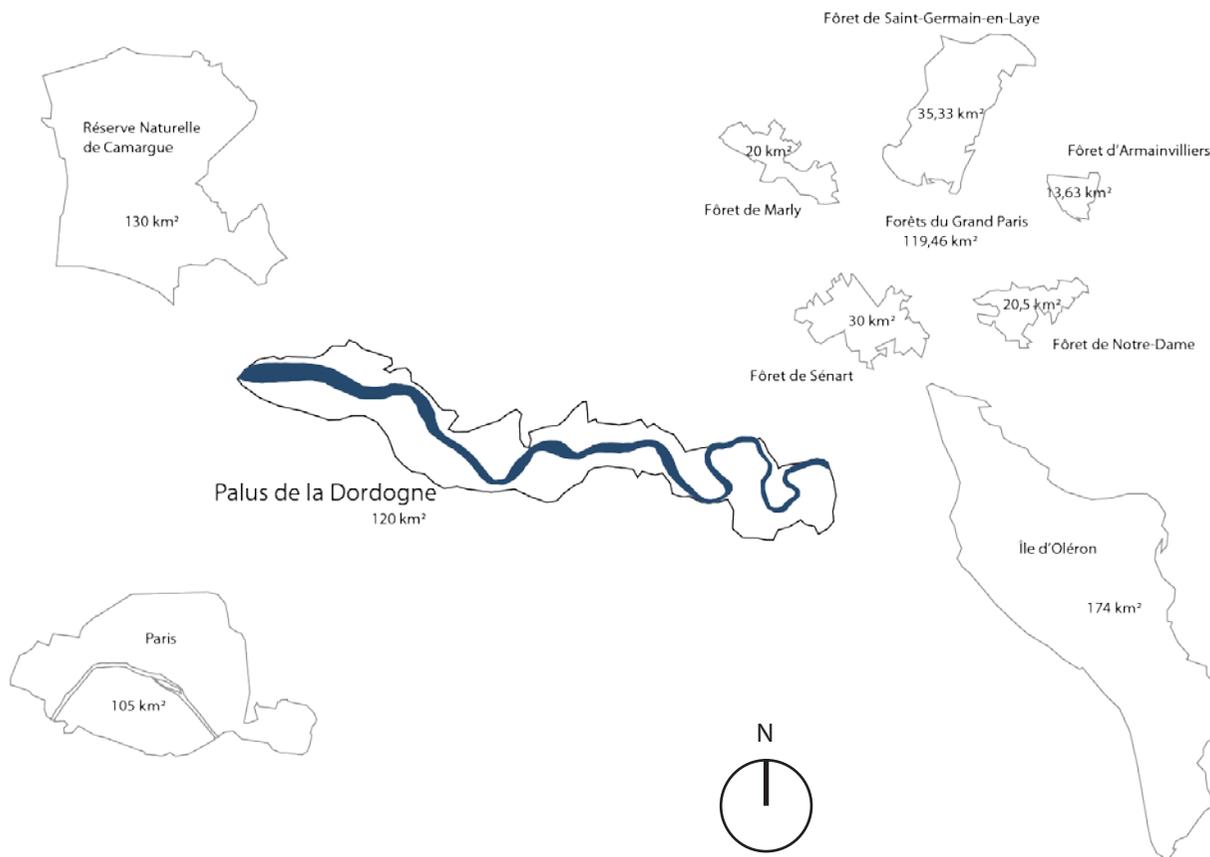


Les Palus sont d'anciens marais fluvio-maritimes bordant la Dordogne aval en Gironde. Le périmètre des Palus se situe à une trentaine de km au Nord-Est de Bordeaux. Celui-ci comprend 36 communes qui s'étendent sur environ 120 km², soit l'équivalent de la superficie de Paris. De Sainte-Terre au bec d'Ambès, les Palus sont composés de petites communes rurales, et d'une ville d'environ 23.000 habitants, Libourne.

Les Palus désignent des basses terres, c'est-à-dire une portion d'espace proche du niveau de la mer dont le sol est composé en partie de vase marine. Ces terres ont vraisemblablement été aménagées dès le 17^{ème} siècle. Les travaux engagés alors à des fins agricoles avaient deux impératifs à savoir stopper les entrées d'eau estuarienne et évacuer l'eau continentale. Un « éco-socio-système » singulier résulte de l'aménagement de ces zones autrefois perçues comme dangereuses (porteuses de maladies) et incultes.

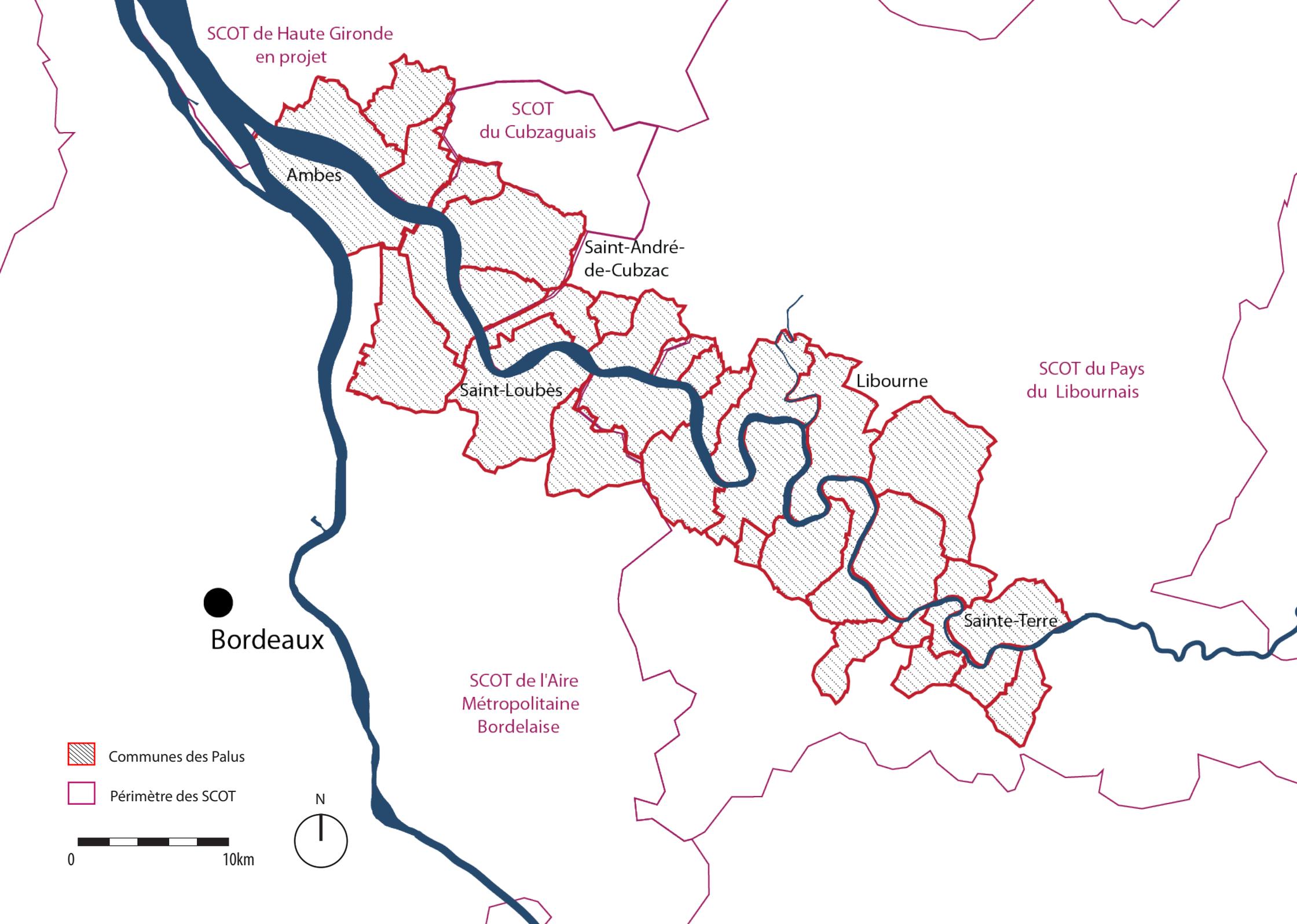
Proches du niveau de la mer et situés à seulement quelques kilomètres de l'océan, les Palus sont par conséquent fortement exposés aux inondations. Au risque de débordement des cours d'eau s'ajoute celui de la submersion marine. C'est pourquoi ils ont été endigués : murs et surtout levées de terres doivent protéger les habitations, les activités agricoles, commerciales et industrielles des inondations. Cent vingt-cinq kilomètres de digues, dont la gestion relève majoritairement des associations syndicales autorisées, protègent les Palus de Dordogne des inondations. Près de 13 000 habitants vivent derrière ces ouvrages, sans pour autant être totalement à l'abri : 25% du linéaire de digues sont en effet mal entretenus et la moitié des ouvrages – à commencer par les pelles hydrauliques – fonctionne mal.

Comme dans le cas des Palus de Pempuyre bordant la Garonne plus au sud, cette protection contre les crues se double d'un système hydraulique formant un réseau très dense de canaux. Ce réseau a permis la mise en valeur de terres humides jadis inexploitable. Il structure, aujourd'hui encore, un paysage atypique divisible en 21 casiers hydrauliques indépendants les uns des autres.





ENJEUX



SCOT de Haute Gironde
en projet

SCOT
du Cubzaguais

Ambes

Saint-André-
de-Cubzac

Saint-Loubès

Libourne

SCOT du Pays
du Libournais

●
Bordeaux

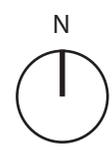
Sainte-Terre

SCOT de l'Aire
Métropolitaine
Bordelaise

 Communes des Palus

 Périmètre des SCOT

0  10km



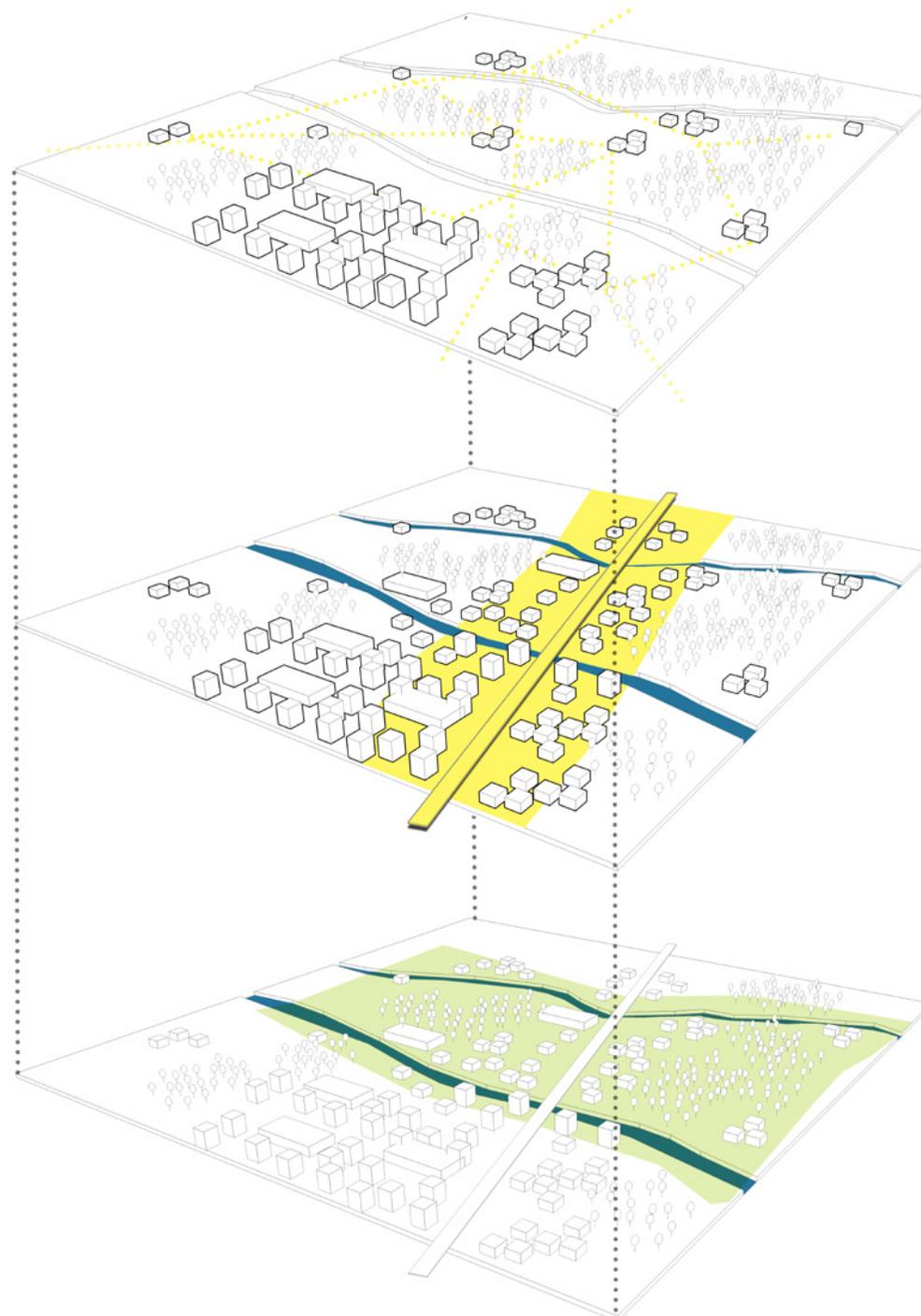


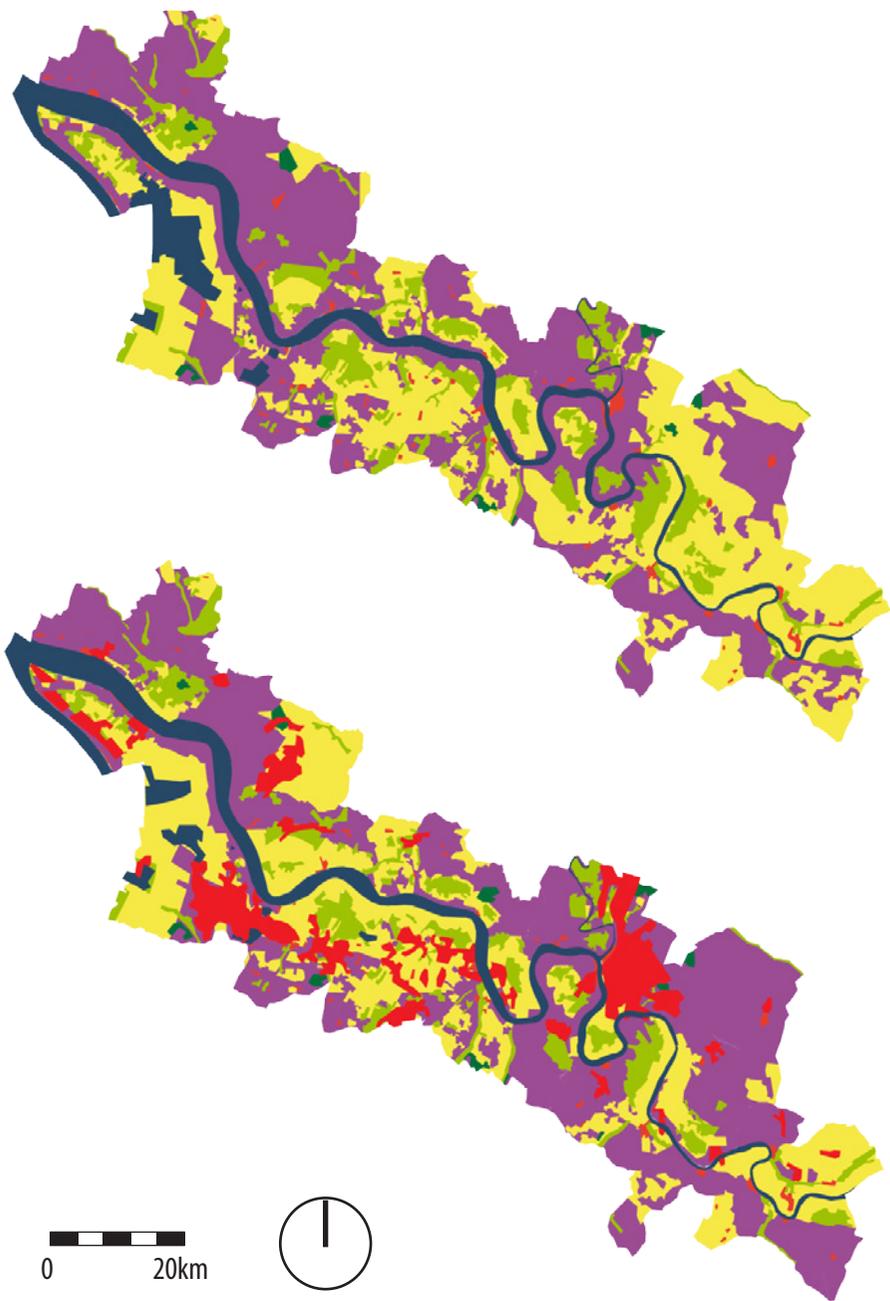
crédit photo : Université Paul Valéry

Les Palus ne peuvent plus être considérés comme un territoire mais comme des espaces en mutation. L'extension de Bordeaux a pour effet la recomposition socio-spatiale des Palus. D'où l'intérêt de revenir sur deux concepts qui peuvent nous éclairer. Le premier concept est celui de métropolisation. C'est un processus relatif à l'accroissement du poids d'une grande ville comme Bordeaux.

Par la métropolisation, la connectivité tend à l'emporter sur les relations de proximité. Le deuxième concept est la rurbanisation. Elle se traduit par une urbanisation diffuse dans l'espace rural. Elle se caractérise par l'arrivée massive de populations citadines en milieu rural qui garde une dépendance à la ville-centre.

Ces nouveaux habitants ont comme aspiration l'accès à la propriété individuelle, rendue possible par les prix moins élevés du foncier. La rurbanisation est une des traductions spatiales du processus de métropolisation dans les espaces ruraux.





1

2

“La comparaison entre des cartes anciennes (1846) et récentes (2006) est instructive. Les terres agricoles et plus récemment la populiculture ont augmenté en surface, tandis que les prairies et les zones humides ont régressé. La vigne s’est développée autour de Libourne, laquelle s’est étendue. Les zones urbanisées ont gagné du terrain sur les campagnes de façon diffuse en particulier en rive gauche. L’examen de l’évolution démographique à partir des derniers RGP montre que si Libourne conserve un solde positif, ce sont Saint-André-de-Cubzac, Cubzac-les-Ponts, Ambrès-et-Lagrave, bien desservis par la voie rapide, qui sont actuellement les plus attractives.

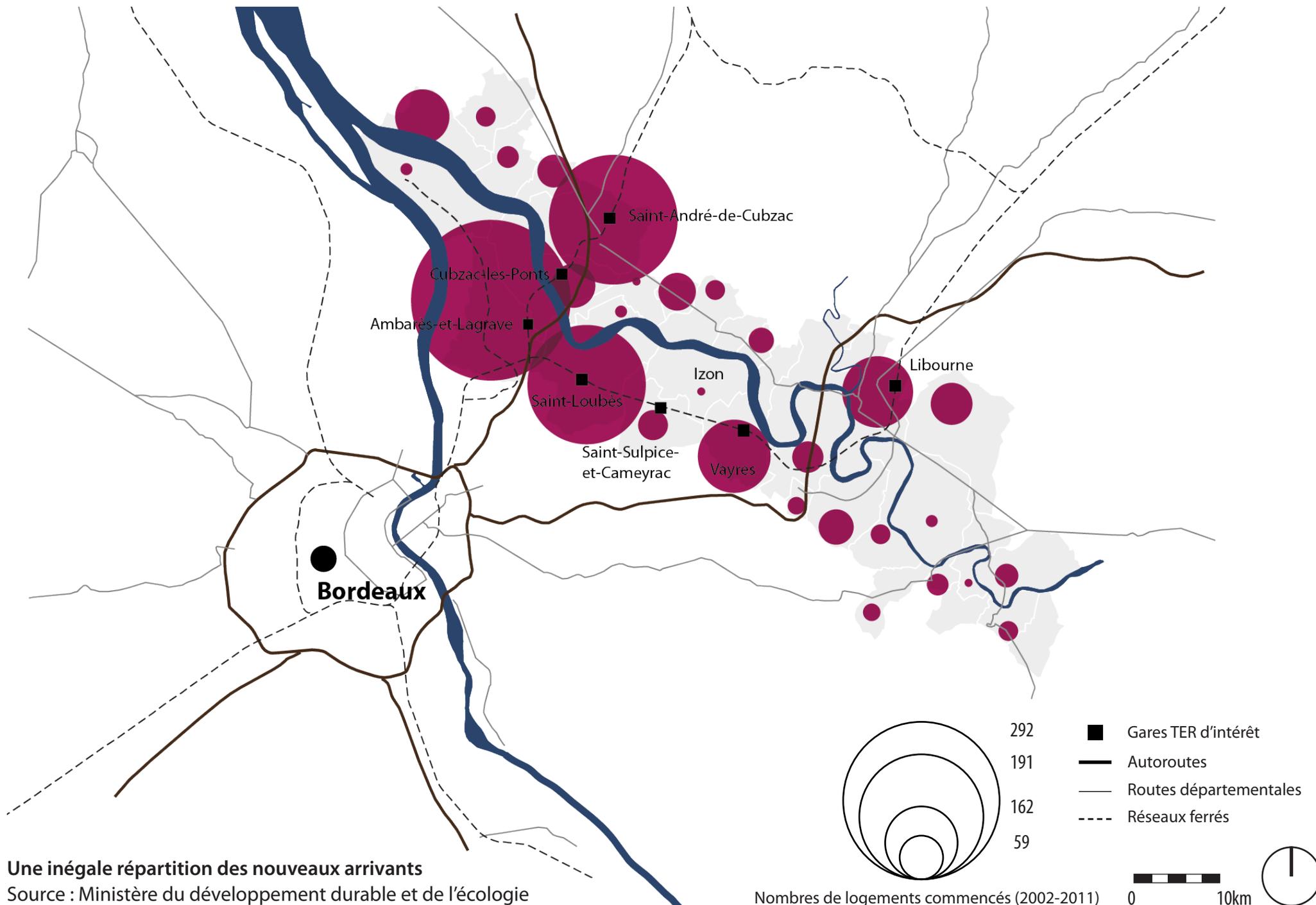
- Zones urbanisées
- Terres agricoles
- Vignes
- Prairies
- Forêts
- Zones humides, marais, Dordogne

0 20km



Occupation des sols en 1846 (1) en 2006 (2)

Source : Géoportail, 2013



MÉTHODE



Le dispositif méthodologique employé entre septembre 2013 et février 2014, et actualisé en mars 2015, est basé sur trois démarches :

- Première démarche: la construction d'une grille d'analyse. Celle-ci a guidé notre diagnostic autour de trois concepts : métropolisation, rurbanisation, périurbanisation. L'examen des Palus repose donc moins sur les procédures que sur les processus. Pour identifier les grands enjeux des Palus, un tour d'horizon de la bibliographie s'est imposé, de la littérature grise aux articles scientifiques, en passant par la collecte de cartes et d'œuvres anciennes.

- Deuxième démarche : la pratique de terrain. Une première visite de site début octobre 2013 organisée par le maître d'ouvrage, et entrecoupée de rencontres avec des habitants et des élus, a permis de prendre la mesure des atouts et des problèmes des Palus. Par petits groupes, les étudiants sont retournés en janvier 2014 sur des sites, notamment afin de compléter la première série d'interviewes.

- Troisième démarche : la collecte, le traitement et l'interprétation des données principalement économiques, sociales et relatives aux transports. Les données issues du RGP et du RGA ainsi que les ressources documentaires des collectivités, notamment celles du Conseil Général de la Gironde, ont servi notre analyse.

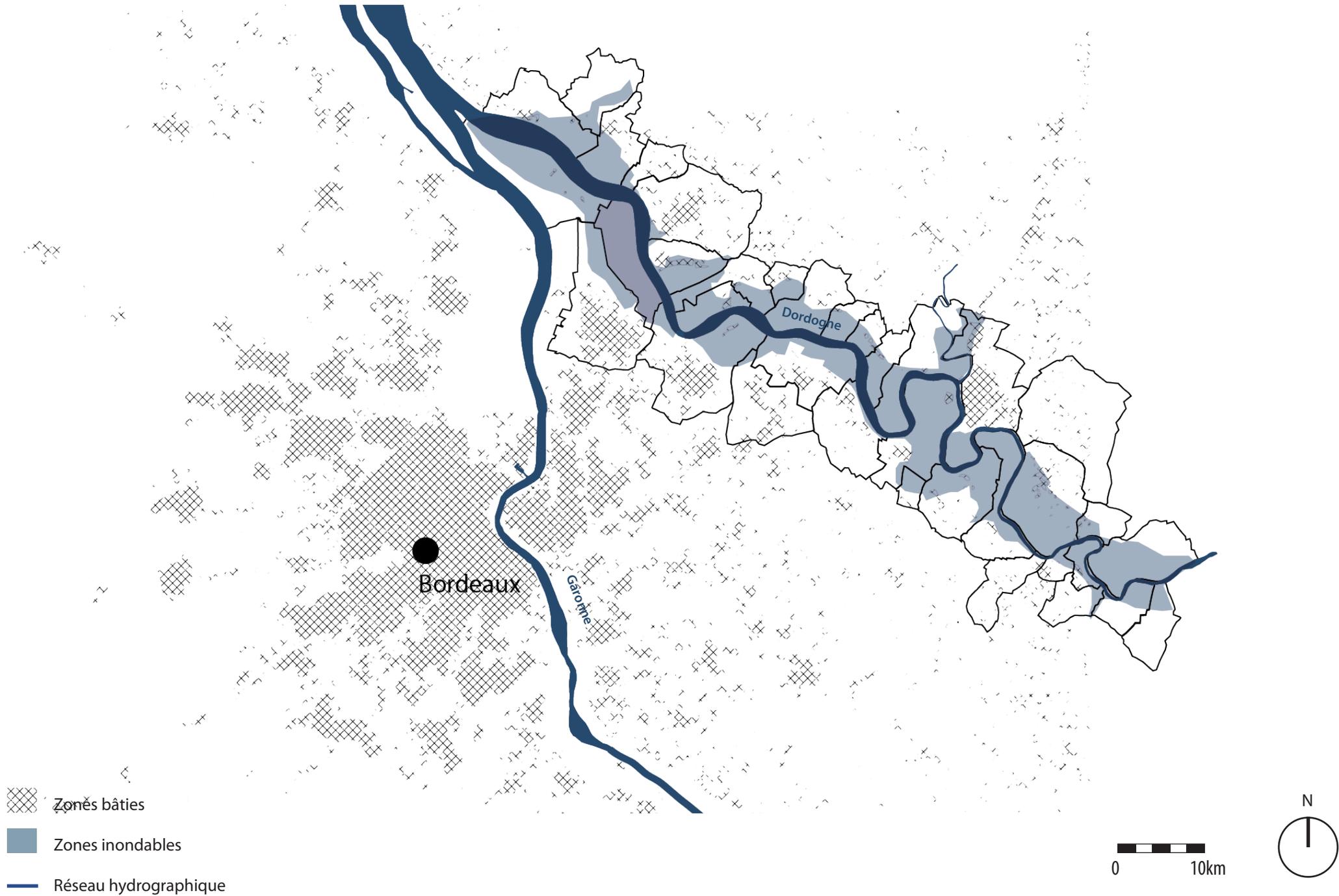
À l'issue de ce travail qui mêle approche théorique, pratique de terrain et exploitation statistique, les enjeux ont été identifiés puis hiérarchisés et spatialisés. Moyennant quoi il a été décidé de limiter le périmètre de Saint-André-de-Cubzac à Libourne ; car c'est là, de part et d'autre de la Dordogne – bien au-delà de la zone inondable – que se concentrent les enjeux des Palus.

Ce diagnostic prospectif n'est pas sans limites et ne peut résumer la complexité et les enjeux des Palus. Des enquêtes auprès des habitants de la Dordogne s'avèrent nécessaires, rétrospectivement, pour conforter le scénario présenté par la suite.

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

L'antichambre de l'estuaire





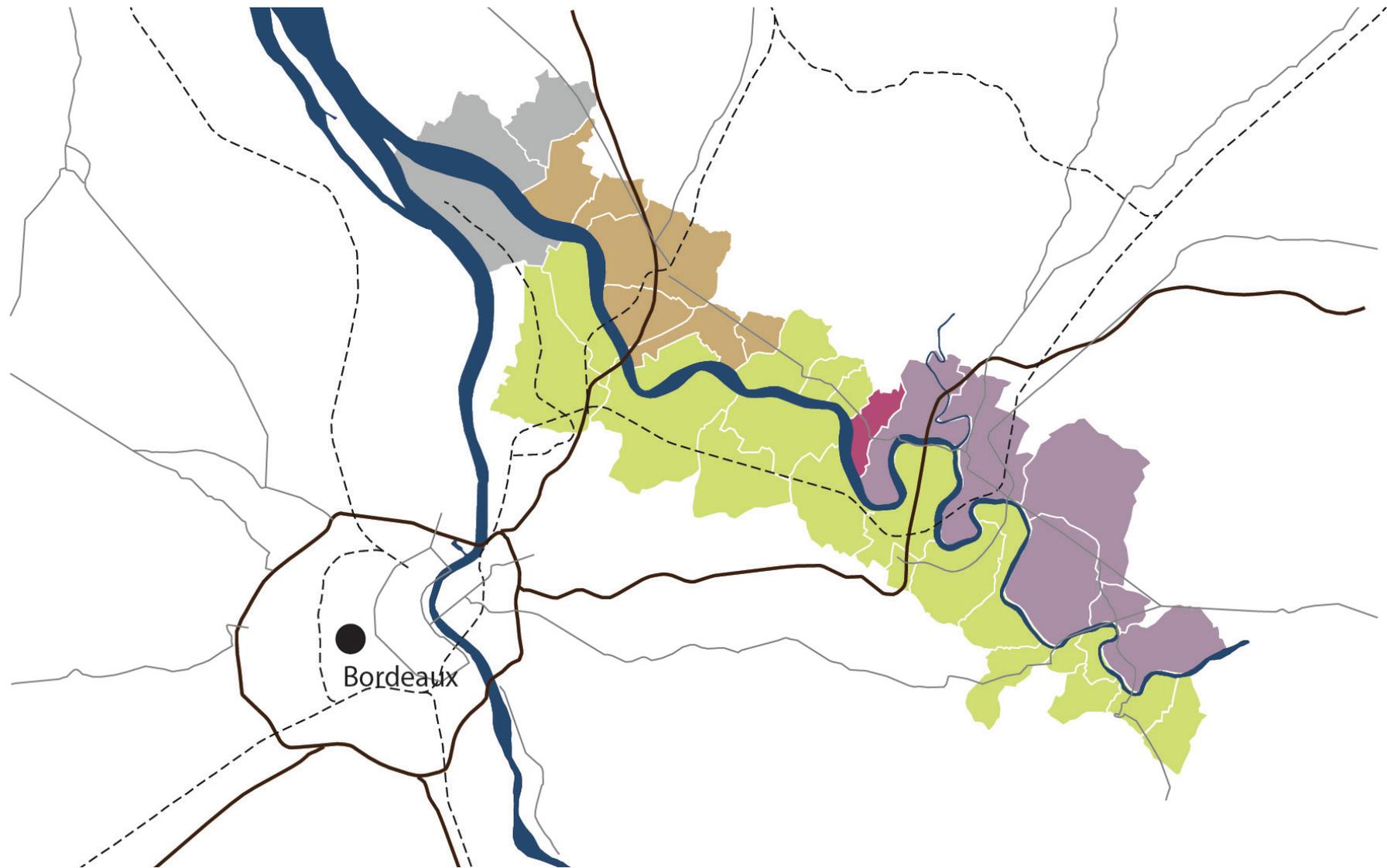
Source : D.D.T.M Gironde - 2013



Hauteur des eaux de la Dordogne (inondations de retour 100 ans)

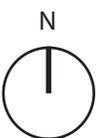
Les Palus « font territoire » car les communes qui y sont localisées sont collectivement confrontées aux inondations. Deux crues majeures ont causé par le passé d'importants dégâts, l'une par submersion marine en 1999, l'autre par débordement en 1944. En 2010, l'Université de Limoges a estimé à 132,5 millions d'euros les dégâts causés par une crue comparable. Concrètement, les communes des Palus sont interdépendantes les unes des autres en matière de gestion des digues : si l'une d'elle réhaussait ses digues, cela aurait mécaniquement pour conséquence de « sur-inonder » ses voisines...

La solidarité qui s'exerce entre les localités des Palus au plan hydraulique entretient un sentiment d'appartenance à un même territoire, en dépit d'une stratégie de protection loin d'être optimale. Ce sentiment est peut-être renforcé par la crainte de voir la communauté urbaine de Bordeaux se protéger des inondations aux dépens des Palus. Les Palus connaissent toutefois d'importantes mutations économiques et sociales amorcées voici trente ans. Moyennant quoi, les Palus ne forment plus à proprement parler un territoire. Le zonage en aires urbaines définies par l'INSEE montre que la majorité des localités sont sous influence de Bordeaux.



- Paysages marqués par la présence d'édifices industriels
- Paysages vallonnés marqués par le sillage de la Dordogne
- Paysages au relief plus marqué qui regroupent vignes, cultures, prairies

- Paysages viticoles au relief abrupt
- Paysages vallonnés et viticoles



Source : C.G. Gironde - EPCI - 2012



Paysages marqués par la présence d'édifices industriels



Paysages viticoles au relief abrupt



Paysages vallonnés



Paysages vallonnés et viticoles

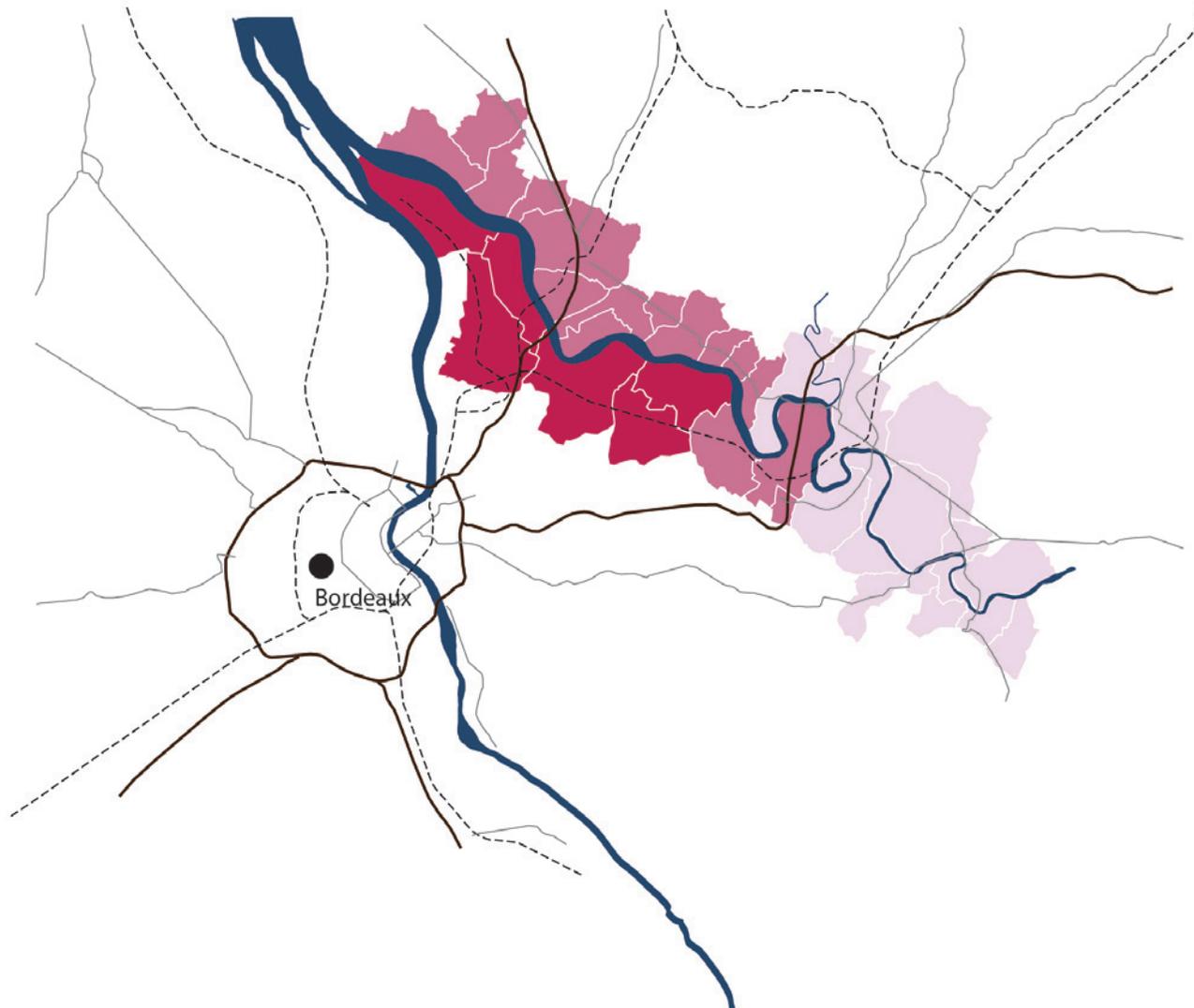


Paysages au relief plus marqué qui regroupent vignes et cultures.



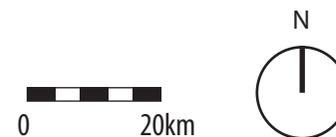
Paysages vallonnés marqués par le sillage de la Dordogne

La lecture du paysage nous enseigne aussi qu'il existe un clivage entre l'amont et l'aval de la Dordogne. Par exemple, le secteur d'Ambès, industriel, se distingue du secteur de Saint-Emilion, viticole, lui-même sans rapport avec Izon, plus agricole. La variété des activités explique des logiques d'aménagement foncier divergentes. La dynamique métropolitaine fragmente les Palus de Dordogne car les communes ne connaissent pas toutes les mêmes relations, ni les mêmes évolutions, par rapport à la ville-centre. Ce constat est conforté par un morcellement administratif, source d'incohérence territoriale.



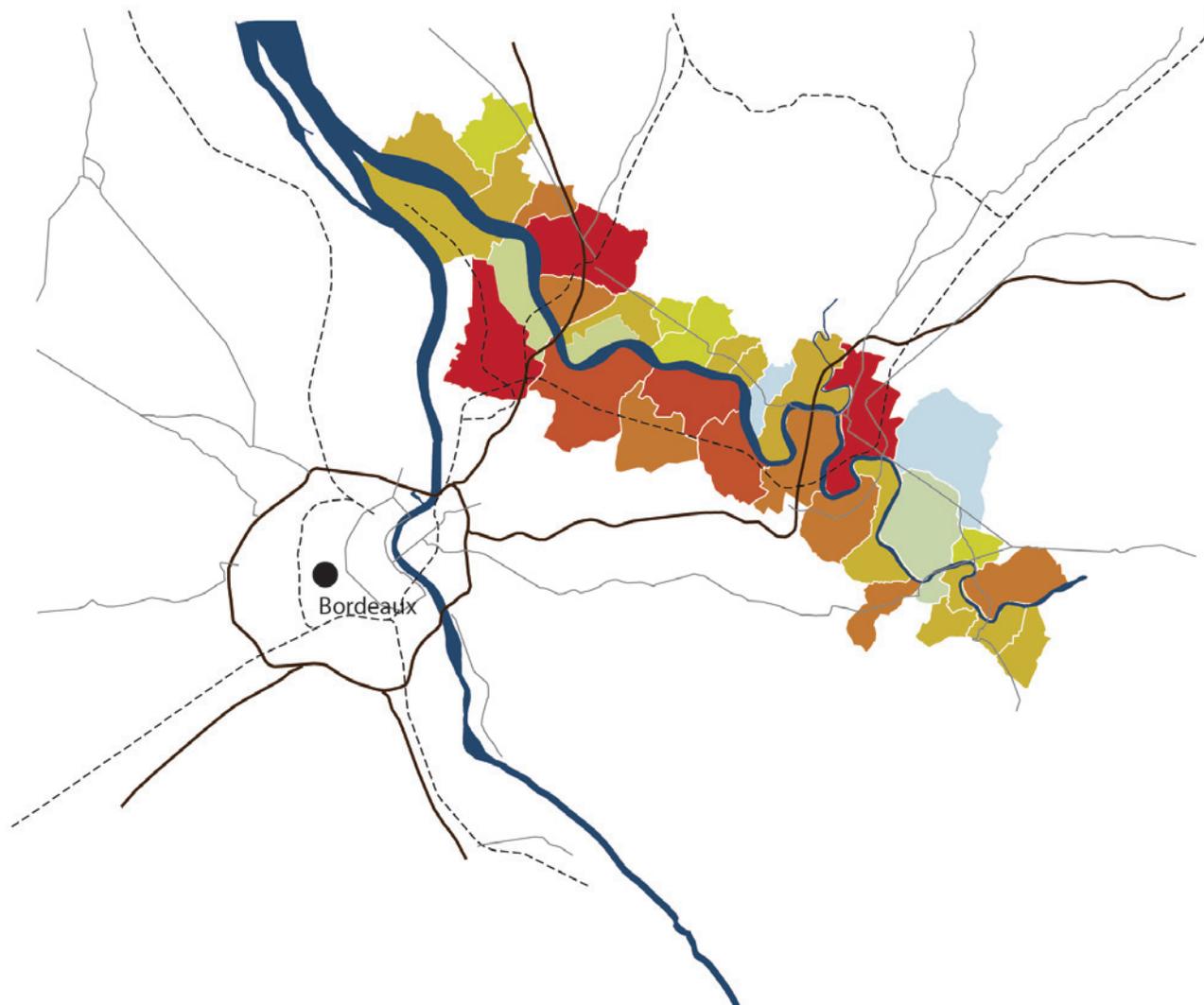
Prix de vente moyen en € / m² d'un terrain constructible

- 191 - 219
- 136 - 191
- 86 - 136

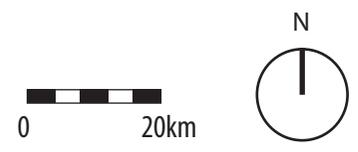
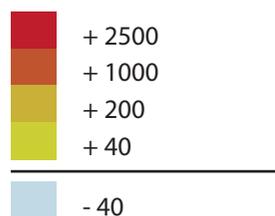


Source : www.terrain-construction.com (2013)

L'urbanisation se diffuse le long des axes de communication : l'autoroute A10 vers Saint-Loubès et Saint-André-de-Cubzac, la Départementale 89 en direction de Libourne, et les lignes ferroviaires. Sur la période 1999-2010 la population a fortement augmenté dans ces communes.



Évolution de la population entre 1999 et 2009

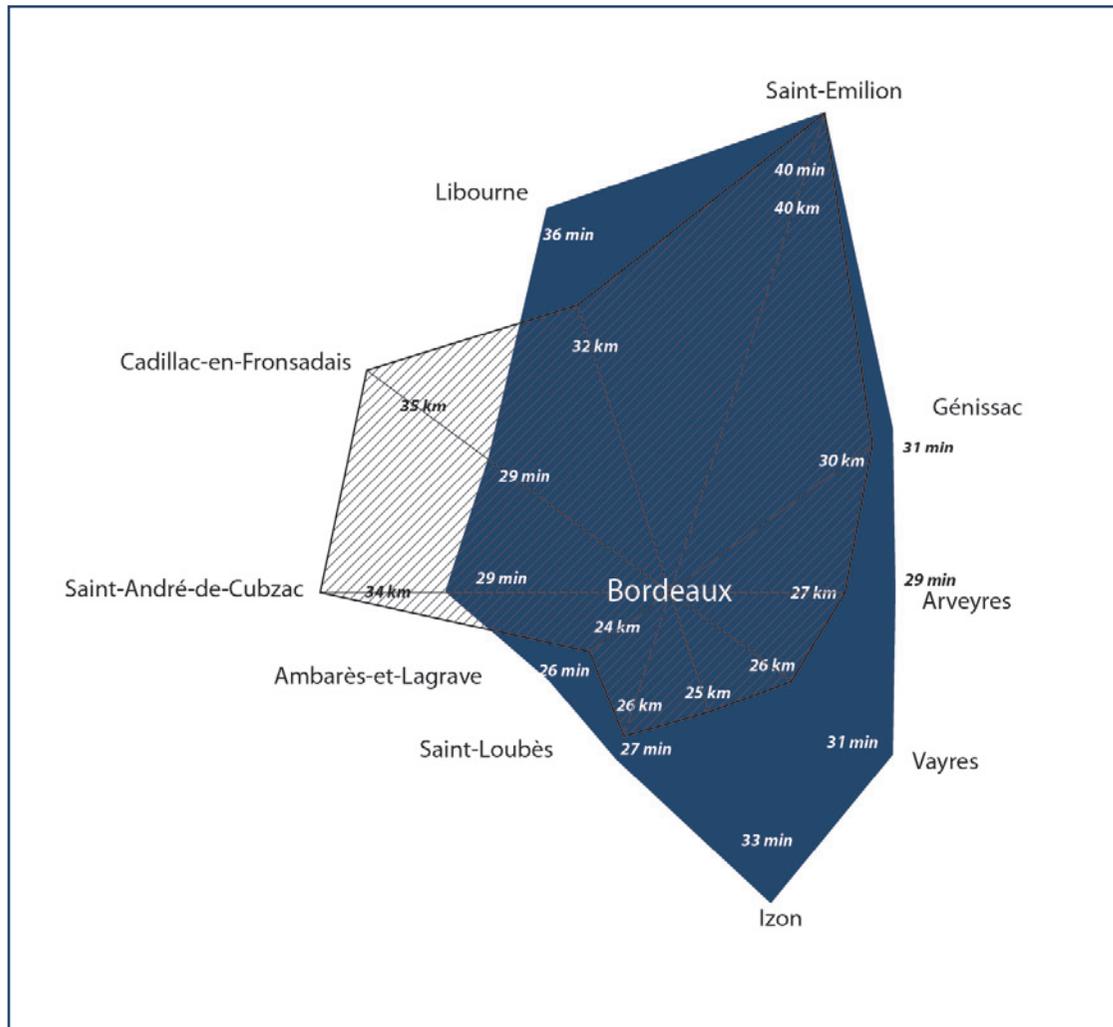


Source : RGP, INSEE

En corollaire, le nombre de logements neufs a également augmenté de façon sensible. Les prix des terrains constructibles observent une tendance similaire. À titre d'exemple, à Saint-Loubès, Ambarès-et-Lagrave, Izon ou Saint-Sulpice-et-Cameyrac, le prix moyen des terrains constructibles est d'environ 200 € du mètre carré. En revanche, dans une commune comme Sainte-Terre, située à l'écart des échangeurs autoroutiers ou des haltes ferroviaires, les prix avoisinent la centaine d'euros et la pression sur les terrains à bâtir est limitée.

Ces données sont à mettre en rapport avec les temps de parcours qui priment dorénavant sur les distances kilométriques, parfois peu révélatrices. Se rendre du centre-ville de Bordeaux à Saint André-de-Cubzac, soit presque une trentaine de kilomètres, prend dans les meilleures conditions 17 minutes en train et moins d'une demi-heure en voiture.

Par contre, se rendre Izon – pourtant plus proche de Bordeaux – prend 22 minutes dans les meilleures conditions pour le train et plus d'une demi-heure pour la voiture.

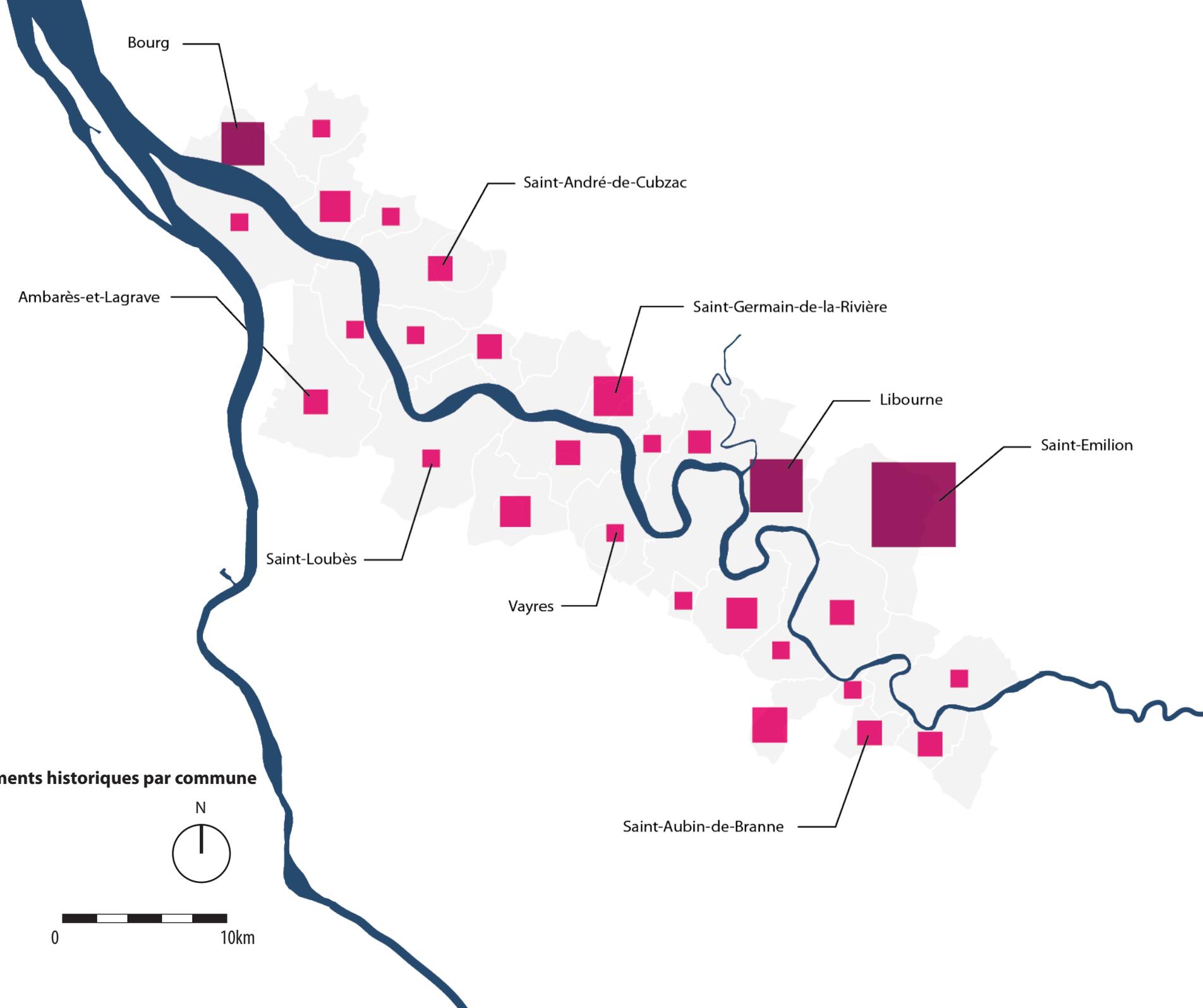




Un processus de recomposition sociale est de facto en cours. L'examen des Catégories Socio-Professionnelles montre une augmentation des actifs dans le secteur tertiaire. En particulier le nombre d'actifs exerçant une profession intermédiaire a nettement augmenté dans ces communes entre le recensement général de la population de 1999 et celui de 2010. En effet, la variation est de 54% en moyenne pour l'ensemble des communes des Palus, alors que pour la même période, la variation moyenne des communes françaises est de 22%.

Toujours dans ces mêmes communes, les migrations pendulaires vers la Communauté Urbaine de Bordeaux témoignent de la recomposition socio-spatiale évoquée plus haut. À Saint-Loubès et Ambarès-et-Lagrave : 61% des actifs migrent chaque jour vers la CUB. 54% à Saint Sulpice et Cameyrac. 52% à Izon et 47% à Saint André de Cubzac. L'automobile se positionne comme le mode de déplacement privilégié. Par exemple, 84% des migrations pendulaires dans le Pays du Libournais s'effectuent en véhicule individuel, et seulement 2,8% en train !





Bourg

Saint-André-de-Cubzac

Ambarès-et-Lagrave

Saint-Germain-de-la-Rivière

Libourne

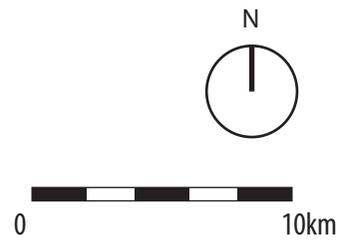
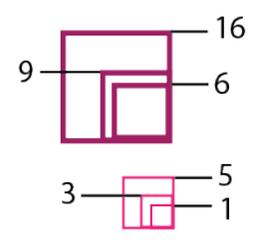
Saint-Emilion

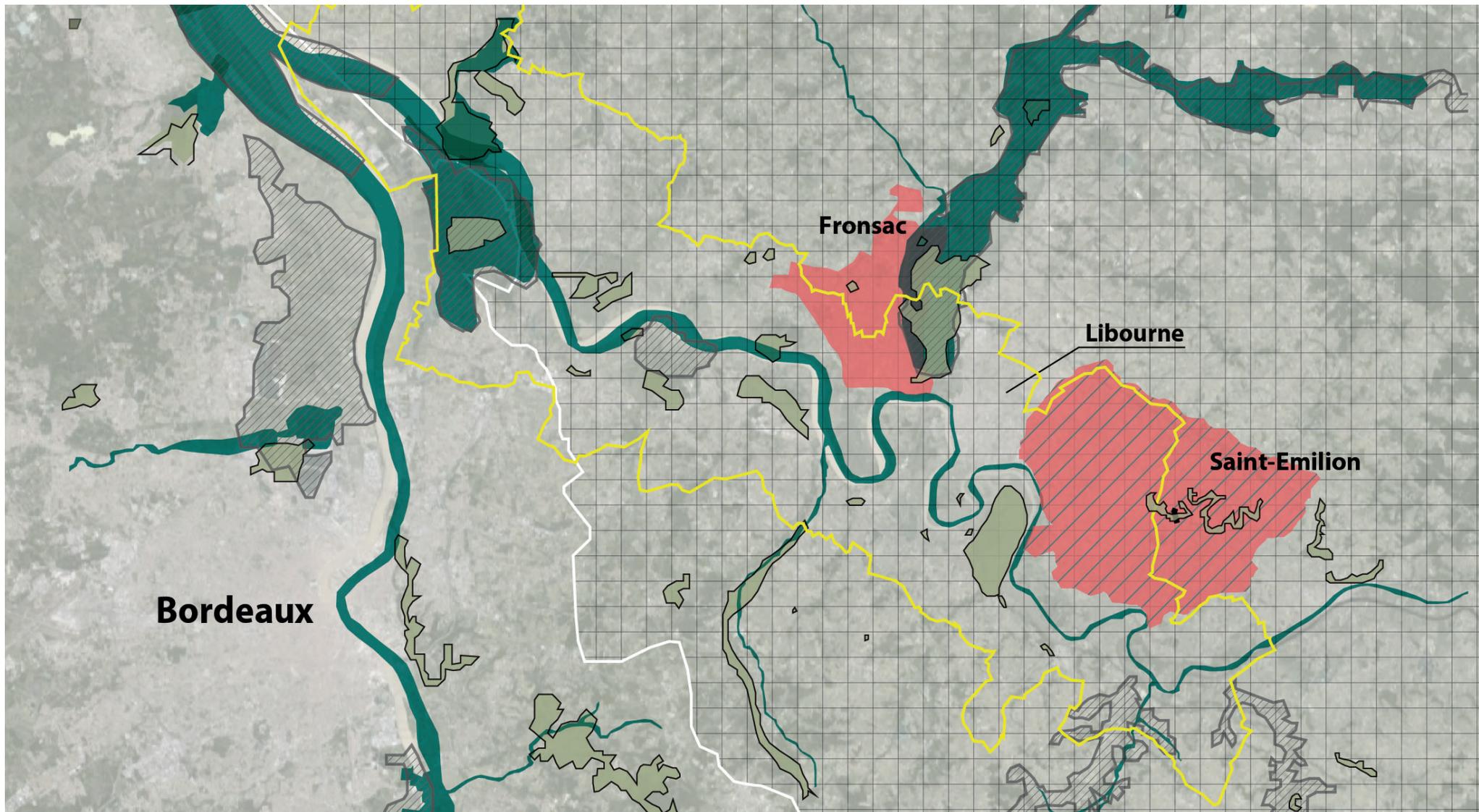
Saint-Loubès

Vayres

Saint-Aubin-de-Branne

Nombre de monuments historiques par commune





Les ressources patrimoniales des Palus :

- | | | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
|  | Réserve de biosphère (UNESCO) |  | ZNIEFF 1 |  | Patrimoine Mondial de l'Humanité (UNESCO) |
|  | Zones Natura 2000 |  | ZNIEFF 2 |  | Appellation d'Origine Contrôlée prestigieuse |
| | |  | Les Palus | | |





Des ressources patrimoniales et paysagères comme potentialités

Une « trame verte et bleue » a très progressivement été façonnée par une communauté locale à l'époque tributaire du rythme imposé par la Dordogne. Dans le Val de Saône par exemple de pareils casiers ont été construits et entretenus. Cet environnement de terre et d'eau, en partie classés au titre de Natura 2000, abrite une faune et une flore remarquables tels que la loutre, l'anguille et l'angélique des estuaires.

Ce faisant, les Palus ont contribué au classement du bassin de la Dordogne en réserve de mondiale de biosphère. Les espaces de nature y jouxtent, de surcroît, des lieux à fort caractère patrimonial liés à la viticulture : le site de Saint-Emilion est inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1999.

Parler de « trame verte et bleue » au sujet des Palus de Dordogne est un certes un anachronisme, mais il permet de souligner un paradoxe : alors que dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement (2007-2008) les pouvoirs publics incitent les collectivités à matérialiser d'improbables continuités écologiques dans leurs documents de planifications territoriales (SCOT), les « trames vertes et bleues » déjà existantes des Palus sont menacées, d'une part, en raison de stratégies divergentes au niveau local en matière de planification, et, d'autre part, en l'absence d'un projet de territoire à l'échelle même des Palus.

INTENTIONS DE PROJET



Crédit photo : EPIDOR

UNE APPROCHE MULTI-ÉCHELLES

À l'échelle du Grand territoire :

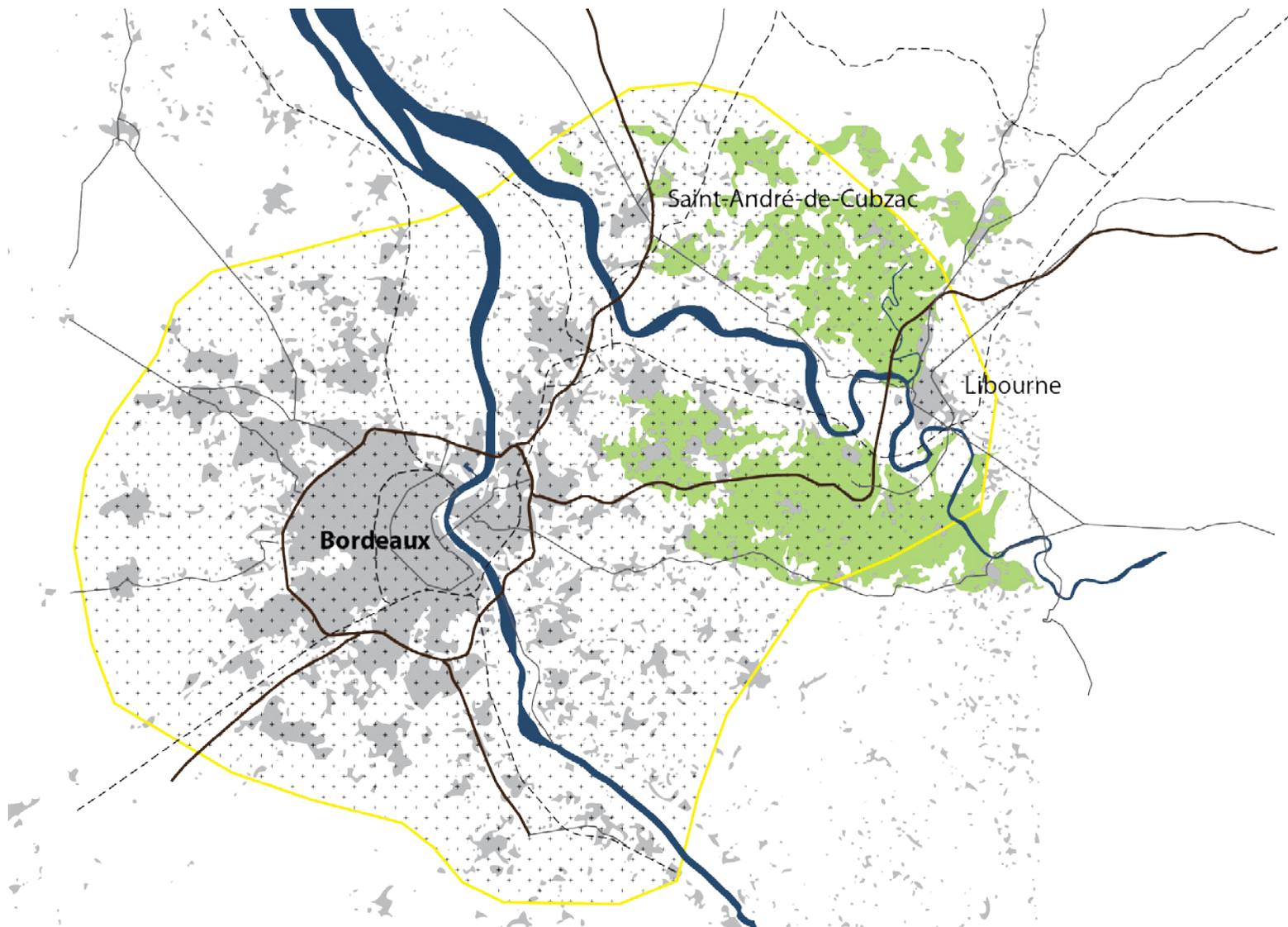
Le divorce entre ville et campagne peut être évité. Le développement de l'agglomération bordelaise constitue en effet l'opportunité de redynamiser des territoires fragiles, en particulier ceux situés au nord du département de la Gironde. La question n'est pas seulement de savoir ce que Bordeaux peut apporter à ces territoires. Il faut aussi s'interroger sur les services qu'ils peuvent rendre à la métropole en examinant leurs savoir-faire et leurs ressources humaines et environnementales.

À l'échelle des Palus de Dordogne :

Il ne s'agit pas de lutter contre la rurbanisation mais de l'organiser de la façon la plus urbaine et la plus écologique possible. Pour que les Palus ne se transforment pas en zone dortoir, il est nécessaire d'adapter la forme urbaine pour enrayer la banalisation et la fragmentation de l'espace. L'enjeu à cette échelle est également d'ériger la Dordogne comme élément fédérateur et support d'une identité commune. Pour cela, il faut réhabiliter les centralités de la rive gauche, pour assurer un équilibre en traitant les limites de la métropolisation bordelaise.

À l'échelle du secteur :

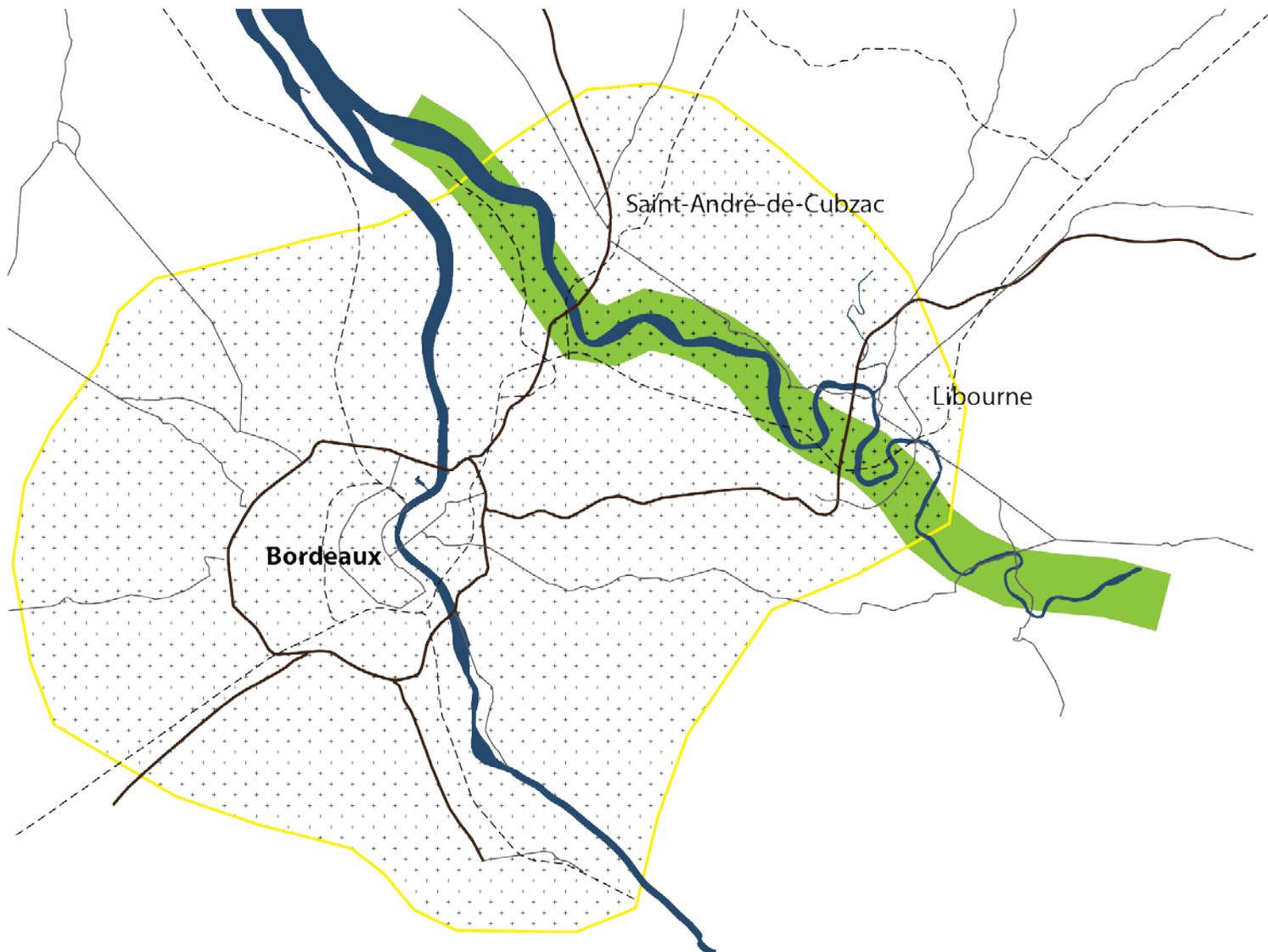
Il y a un devoir d'anticipation : il faut préparer les localités à l'essor démographique pour répondre aux nouveaux besoins, c'est-à-dire organiser les flux, conforter les centres urbains intermédiaires de Saint-André-de-Cubzac et Libourne et surtout doter les petites communes en logements et équipements suffisants. Autrement dit, il est question de développer des projets destinés à renforcer ou à créer des centralités dans des sites clés et de multiplier les continuités urbaines et écologiques entre les sites.



Les Palus : un paysage qui s'apparente à deux poumons de part et d'autre de la Dordogne

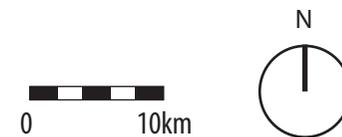
-  Territoire potentiel du Grand Bordeaux
-  Ressources paysagères des Palus
-  Réseau hydrographique

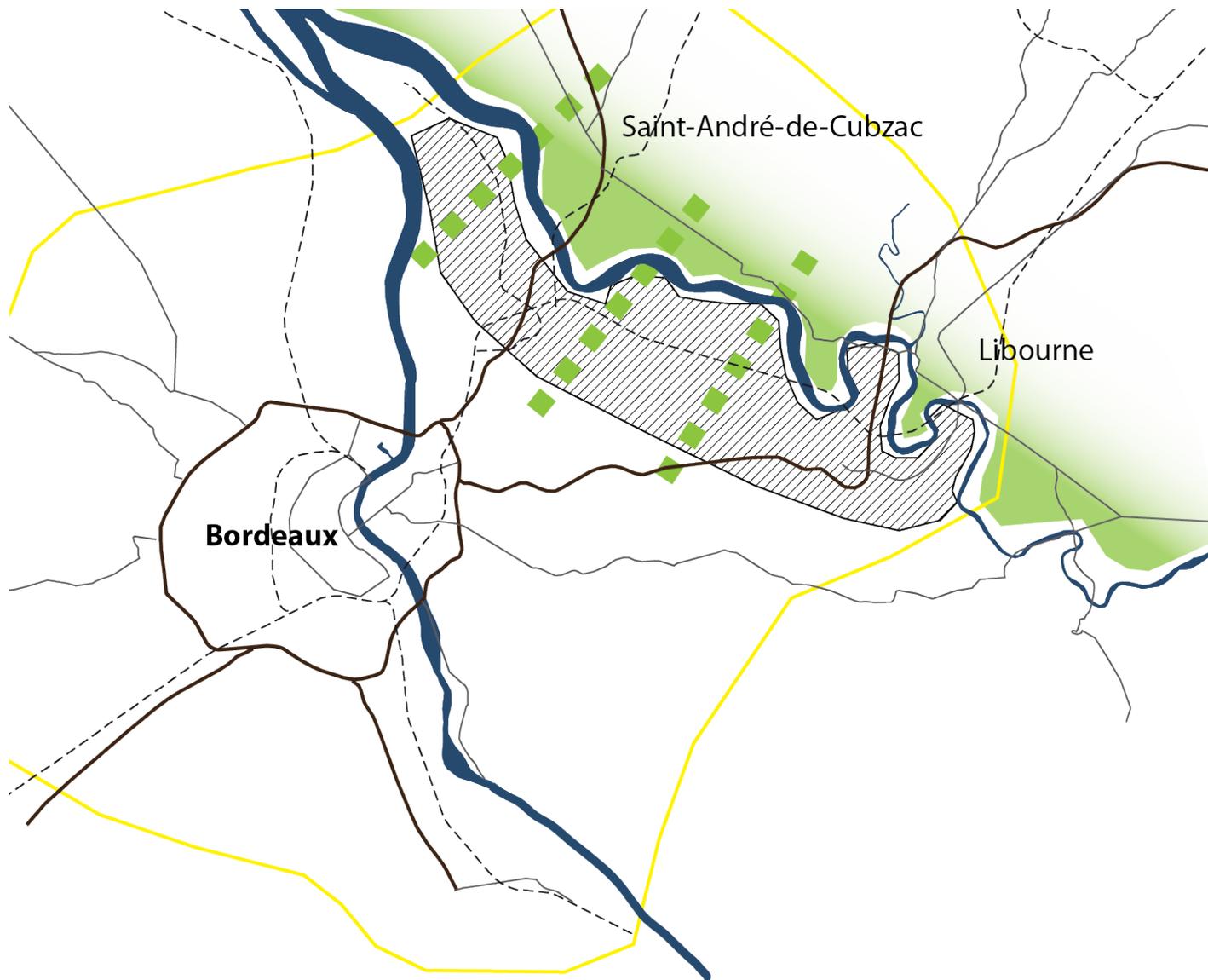




Les Palus : un nouveau "poumon vert" ?

-  Territoire potentiel du Grand Bordeaux
-  Les Palus comme trame verte et bleue des Palus
-  Réseau hydrographique





Plaidoyer pour un projet de territoire durable

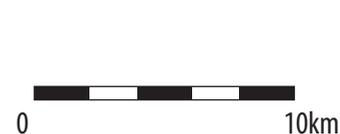
 Territoire potentiel du grand Bordeaux

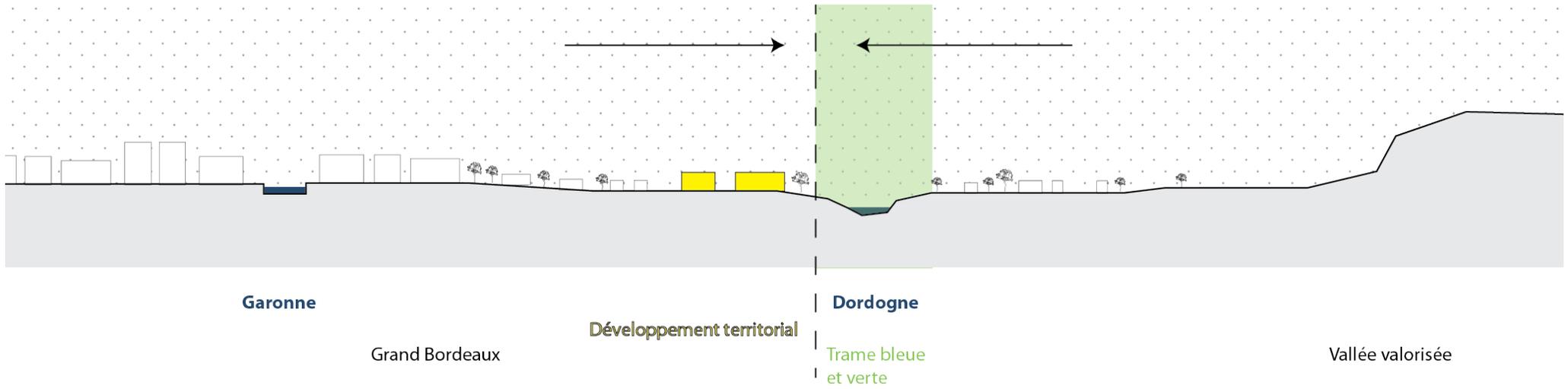
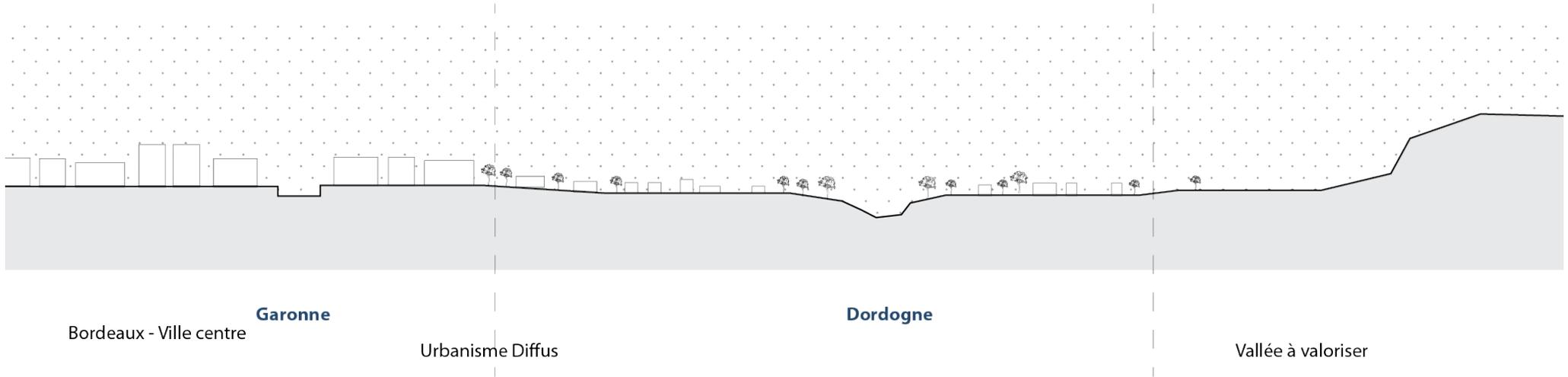
 Valoriser le paysage de la rive droite

 Organiser le développement territorial en rive gauche

 Réseaux hydrographiques

À l'issue du diagnostic, un scénario semble de dessiner. Celui-ci repose sur des interventions complémentaires les unes des autres en rive droite et en rive gauche. Il s'agit, en rive droite, à valoriser le corridor de la Dordogne et en particulier les activités (agricoles, viti-vinicoles) et le patrimoine (tourisme, autres services). Des aménagements de différentes natures peuvent y contribuer. Par exemple, la valorisation du grand paysage passe par la création d'un sentier long d'une vingtaine de kilomètres. Ce sentier, accessible aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes, sillonne dans la canopée de la ripisylve d'aulnes et de saules, sans déstructurer les digues. Le sentier relie symboliquement l'amont et l'aval des Palus, et traverse villes, ports de Dordogne et campagnes. Il est jalonné d'équipements légers sur pilotis (promontoires, « cabanes » repensées, etc.) et ponctuellement connecté à la rive gauche par de nouveaux franchissements (passerelles).







BORDEAUX

39km
40min

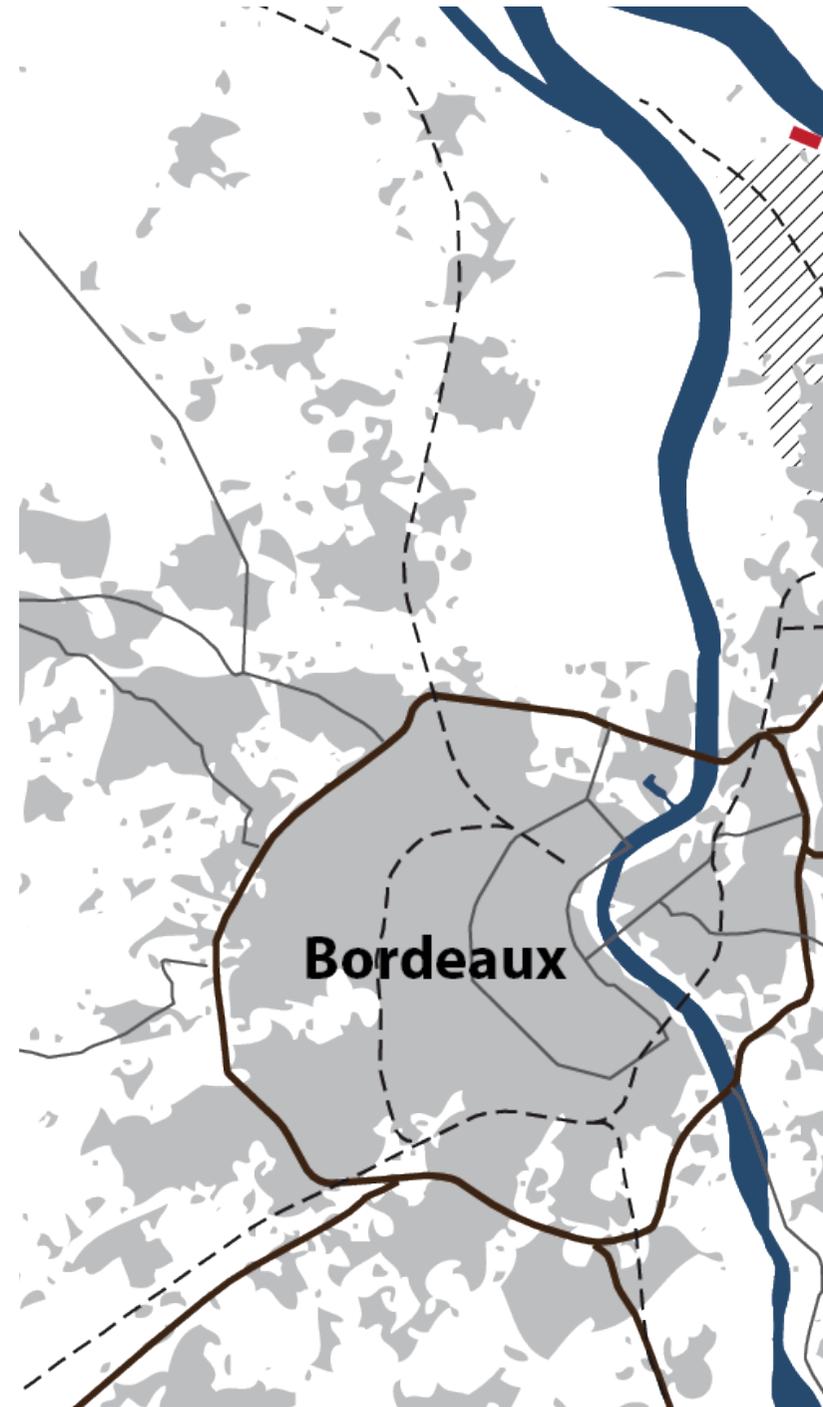
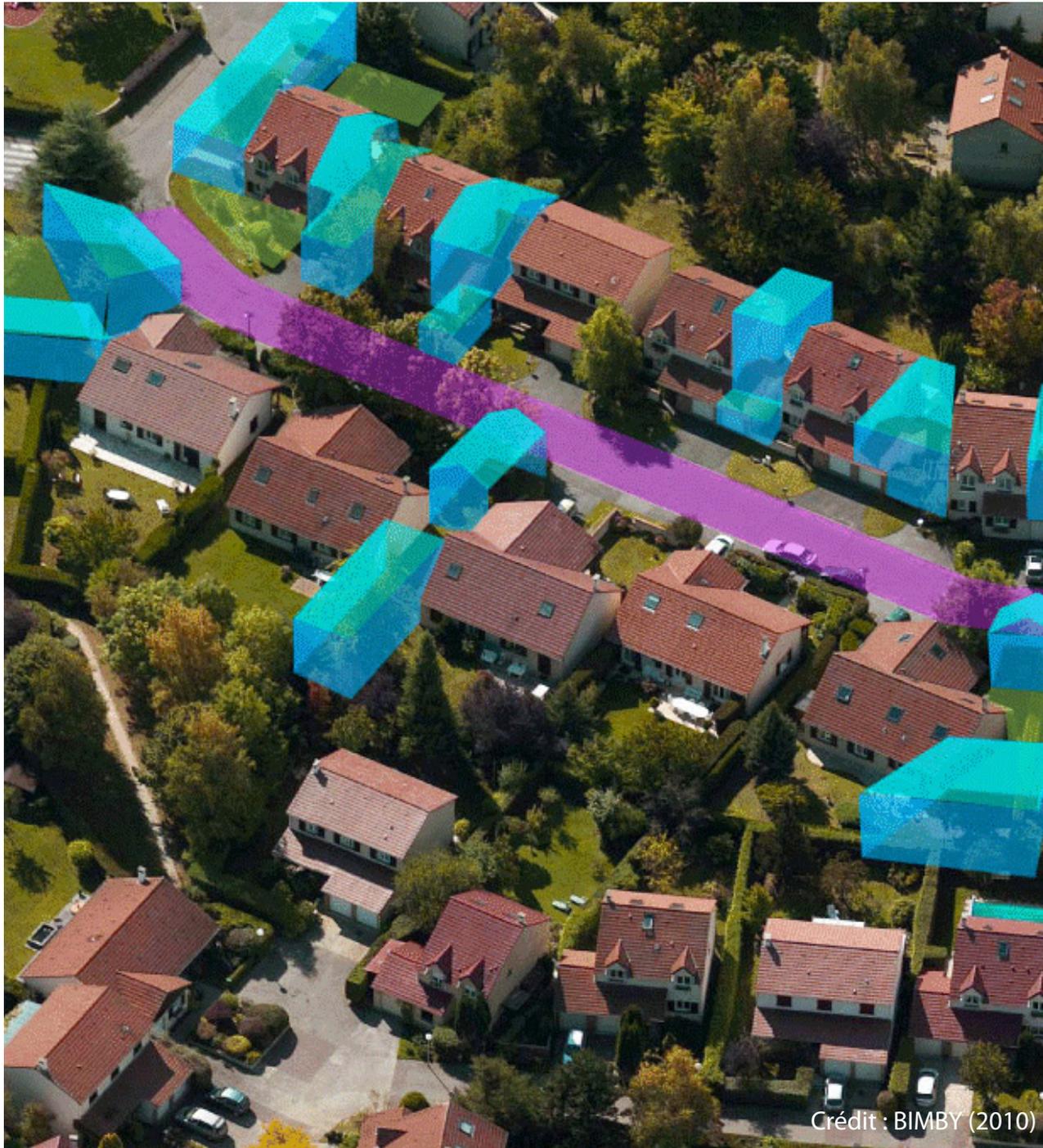
65km
58min

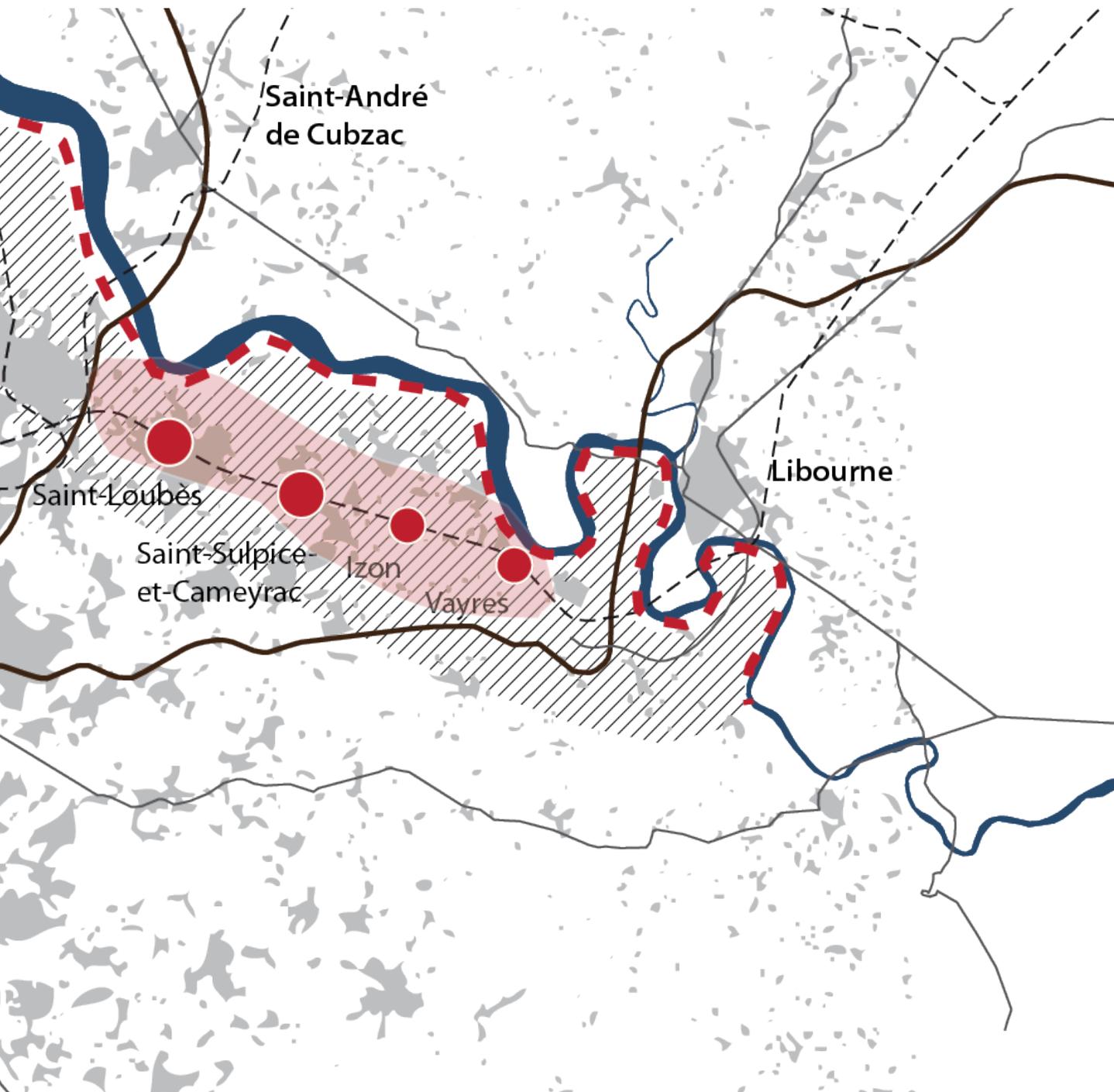
BASSIN D'ARCACHON



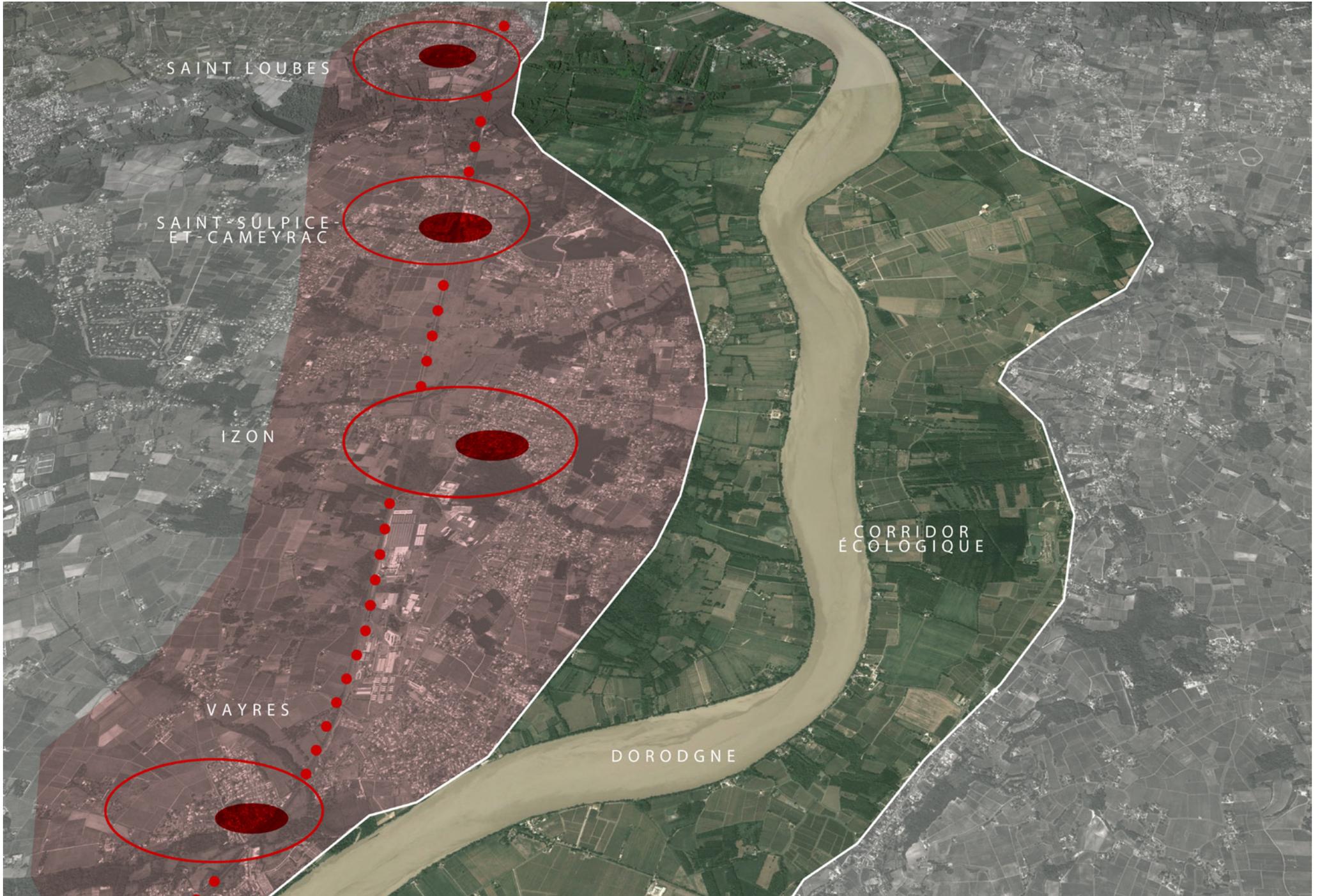
PALUS
(LIBOURNE)

Changer d'échelle pour porter un autre regard sur les Palus : l'analyse multi-échelles révèle l'extraordinaire potentiel des Palus, futurs « poumons verts » du Grand Bordeaux, à condition toutefois de planifier une densification urbaine assumée à l'échelle d'un demi-cercle allant de Saint-André-de-Cubzac à Libourne en passant par une ligne symbolisée par la voie ferrée qui relie Bordeaux à Libourne. Ces éléments permettent d'esquisser un scénario d'aménagement durable qu'il reste à consolider aux plans technique et territorial.





En rive gauche, l'objectif du projet est d'encourager le développement urbain durable dans ce demi-cercle au profit des terrains centraux et péricentraux déjà aménagés mais sous-exploités. Le BIMBY (Build in My Back Yard), qui désigne ici la densification de tissus pavillonnaires, permettrait d'augmenter de façon progressive le nombre d'habitants sans consommer de nouveaux terrains à bâtir. Notre diagnostic montre que de nombreuses parcelles pourraient être opportunément aménagées dans les bourgs afin de les revitaliser : il faut que les petites villes et les villages de la rive gauche sous l'influence directe de Bordeaux retrouvent leurs centres historiques en les réaménageant ; chacun à son rythme et avec ses spécificités. En redéployant leur urbanisme à partir des centres, les petites villes et les villages de la rive gauche constitueront à long terme un ruban urbain organisé et hiérarchisé où la Dordogne a toute sa place.



SAINT LOUBES

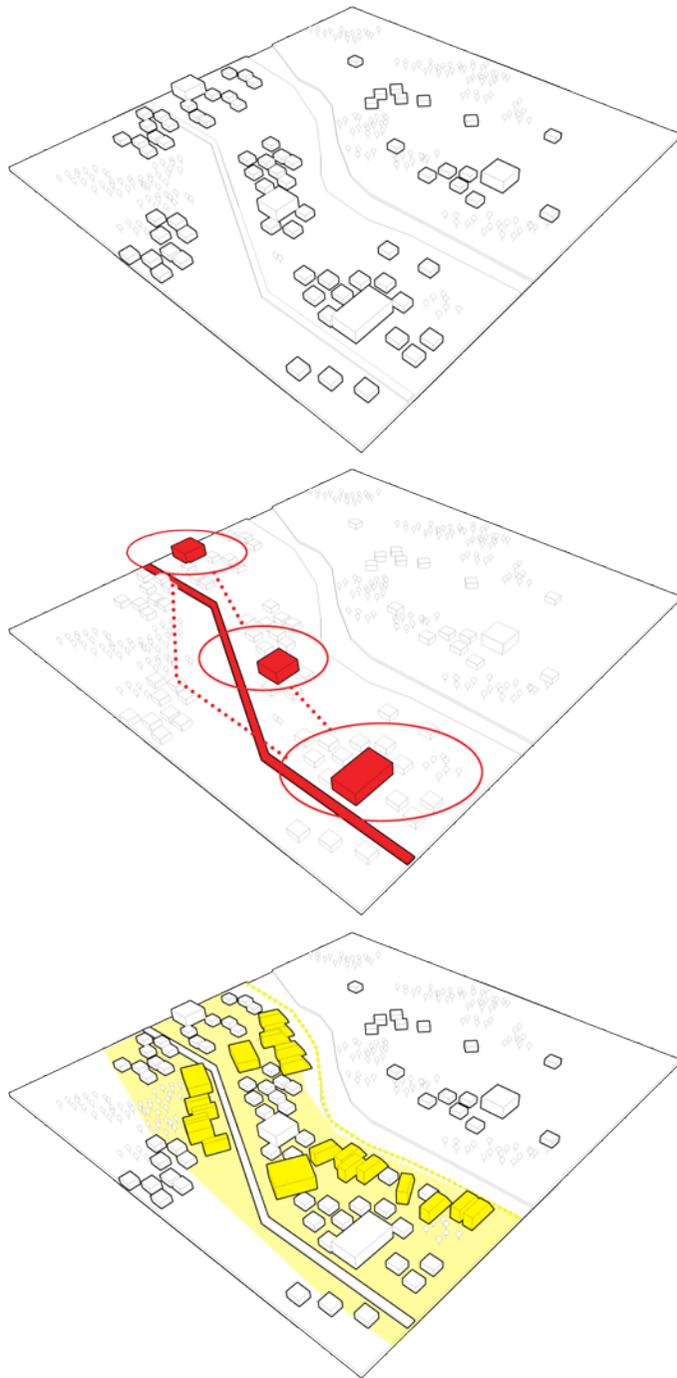
SAINT-SULPICE-
ET-CAMEYRAC

IZON

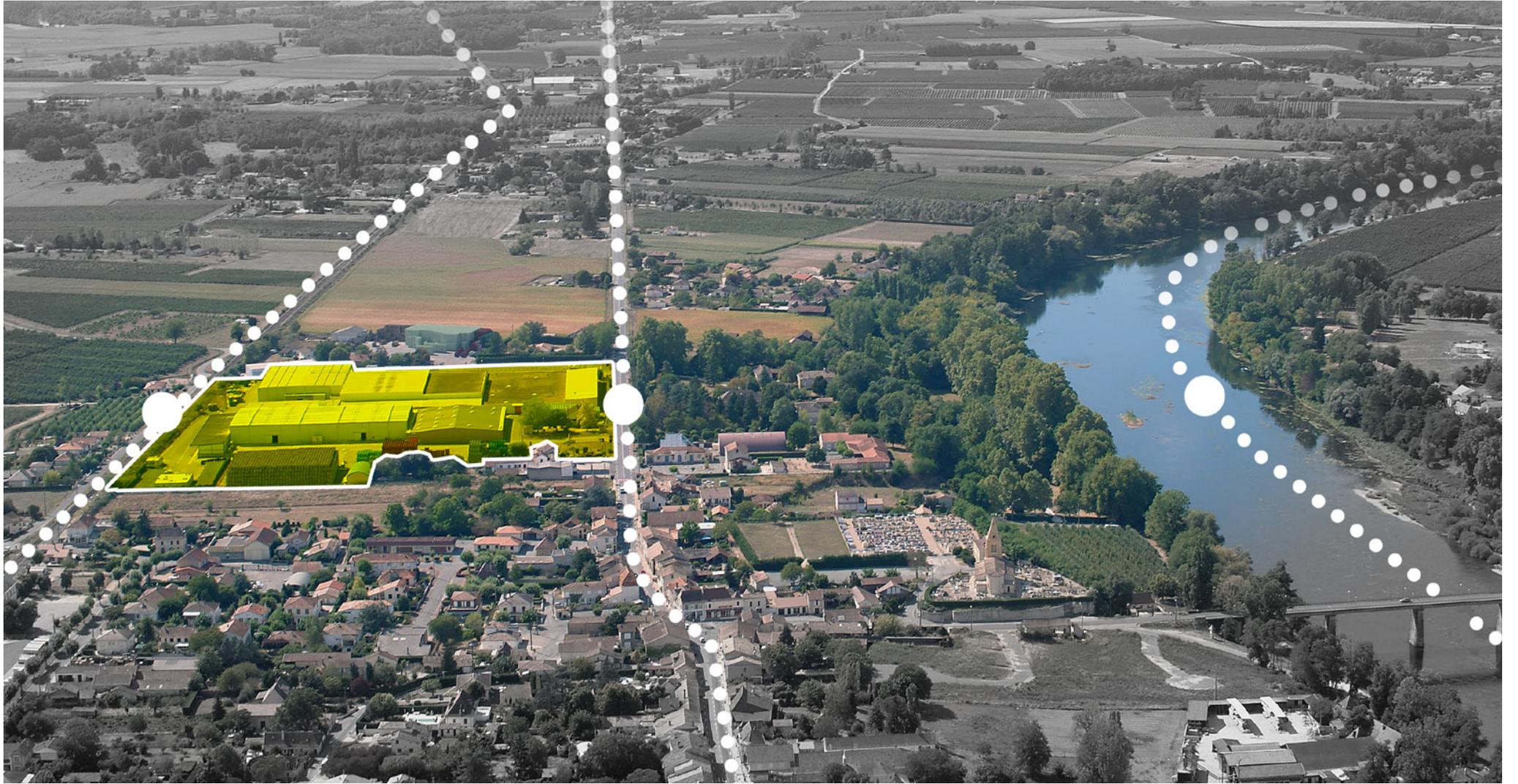
VAYRES

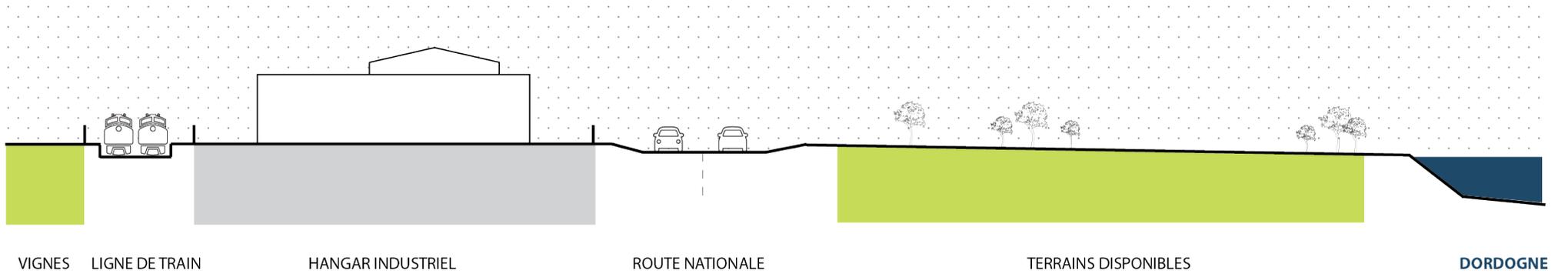
CORRIDOR
ÉCOLOGIQUE

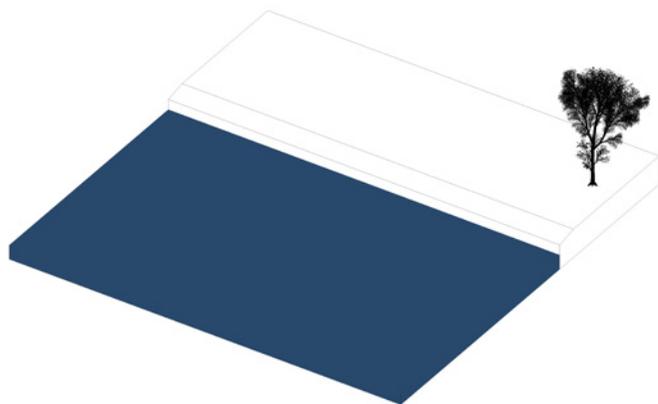
DORODGNE



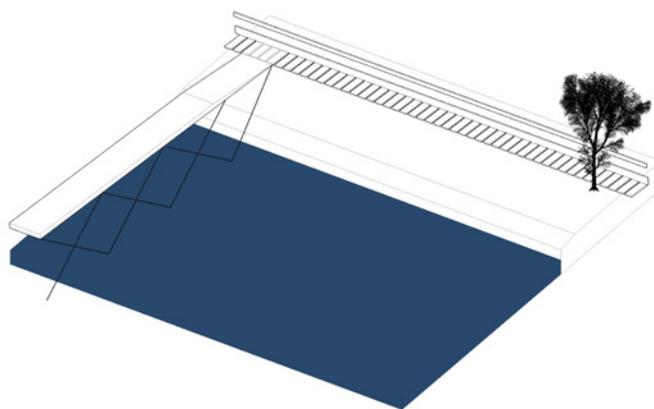
L'optimisation des cadencements du TER ou du tram-train et la création de micro pôles multimodaux accueillants constituent la seule alternative crédible à la voiture : c'est pourquoi la mise en œuvre d'un tel scénario est intimement lié au chantier des mobilités engagé par ailleurs par la Région et la SNCF. Ce scénario se heurte au risque d'inondation et aux fonctions hydrauliques encore dévolues aux Palus. Il est aussi conditionné par des facteurs externes (à commencer par l'orientation de la politique agricole commune, l'adaptation de la filière vitivinicole à l'évolution du marché mondial ou encore la situation de l'immobilier). Il n'en reste pas moins que ce projet de territoire peut à la fois conforter le développement durable de Palus « recomposés » et greffer à la métropole le poumon vert dont elle aura nécessairement besoin dans le futur, en complément du bassin d'Arcachon ou de la forêt des Landes.



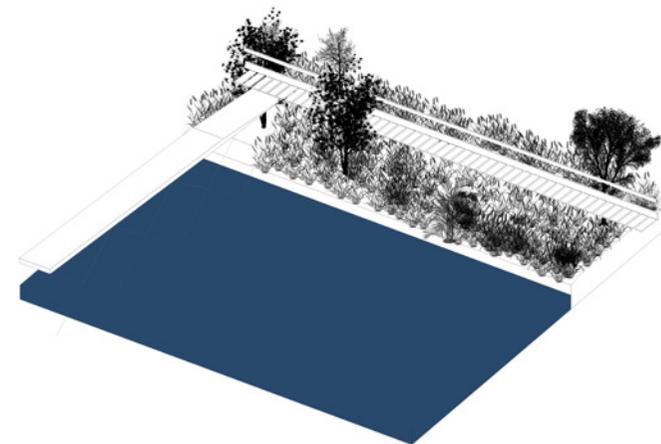




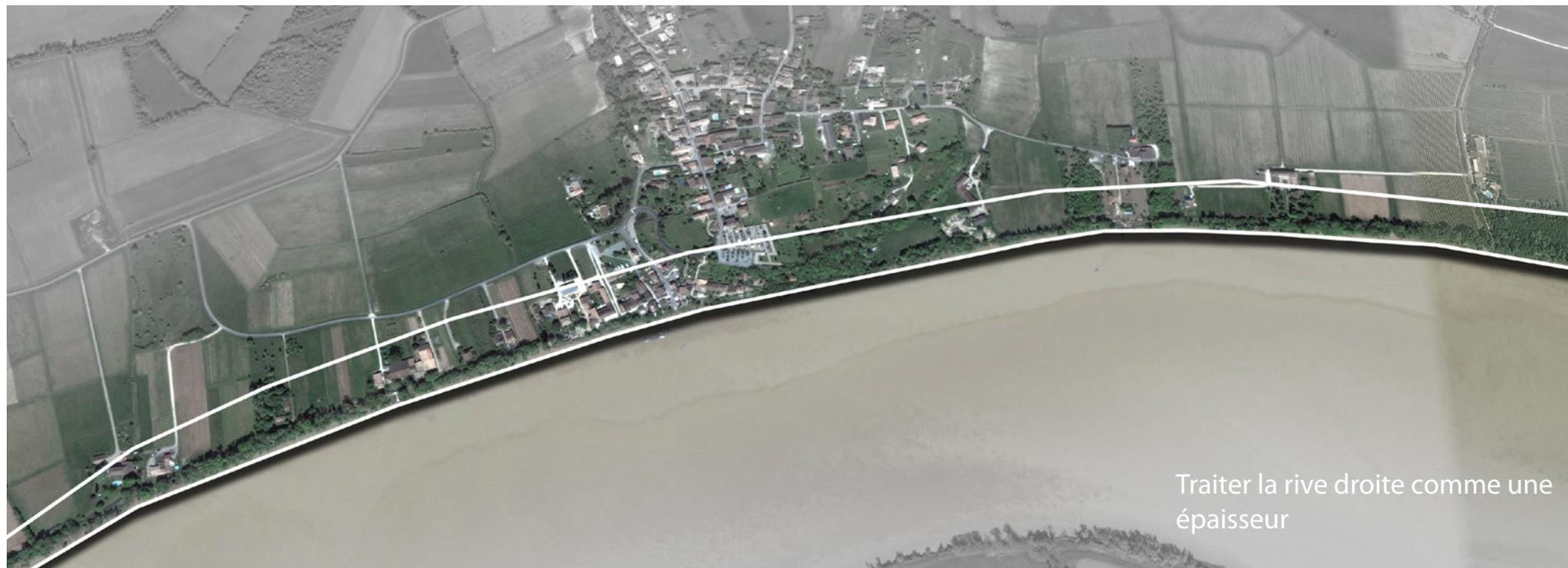
Etude d'un milieu naturel



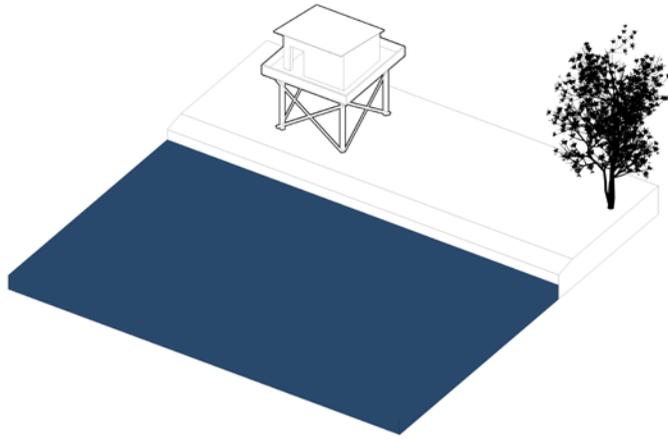
Mise en place d'une canopée et de traversées



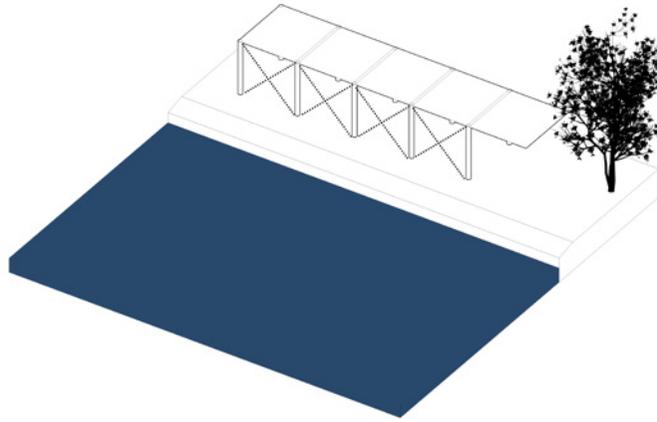
Paysagement dans la canopée ou sur la digue



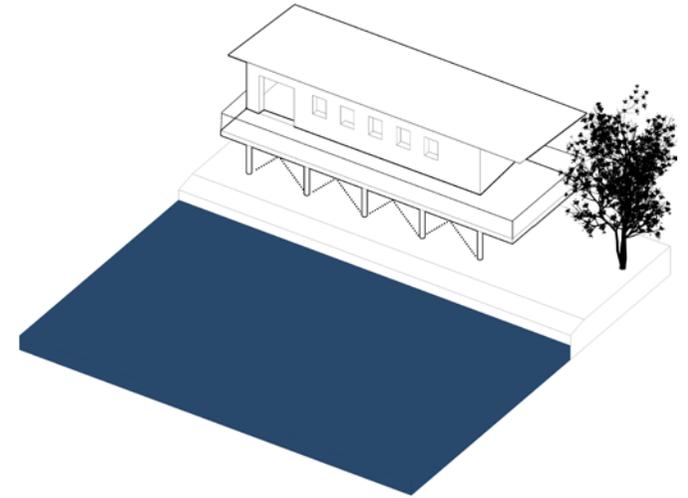
Traiter la rive droite comme une épaisseur



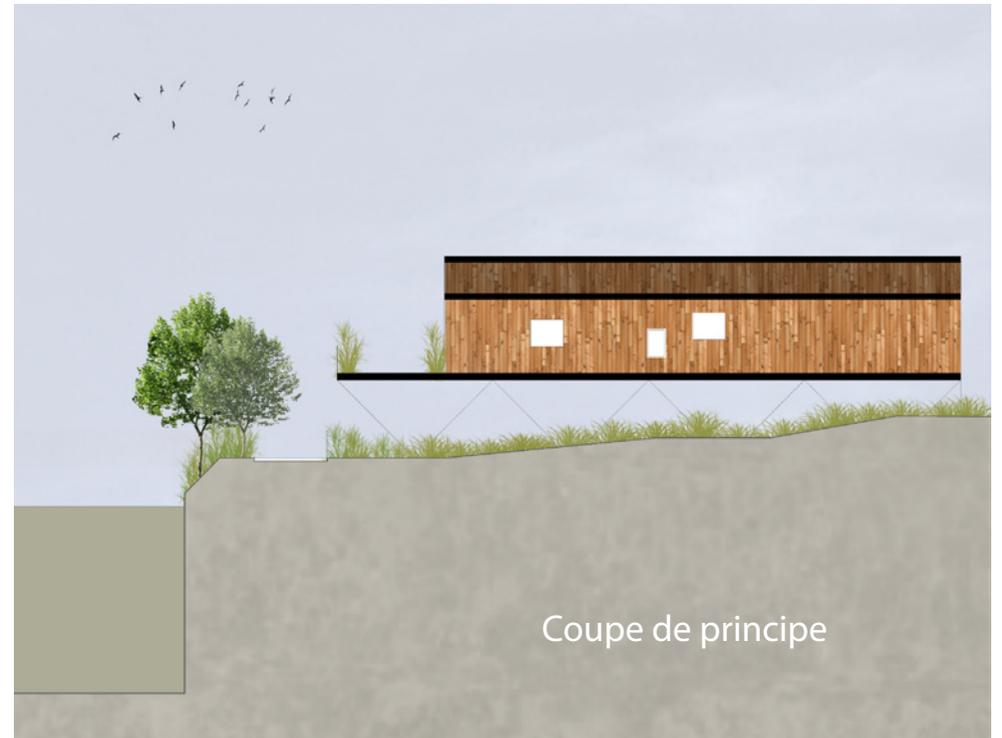
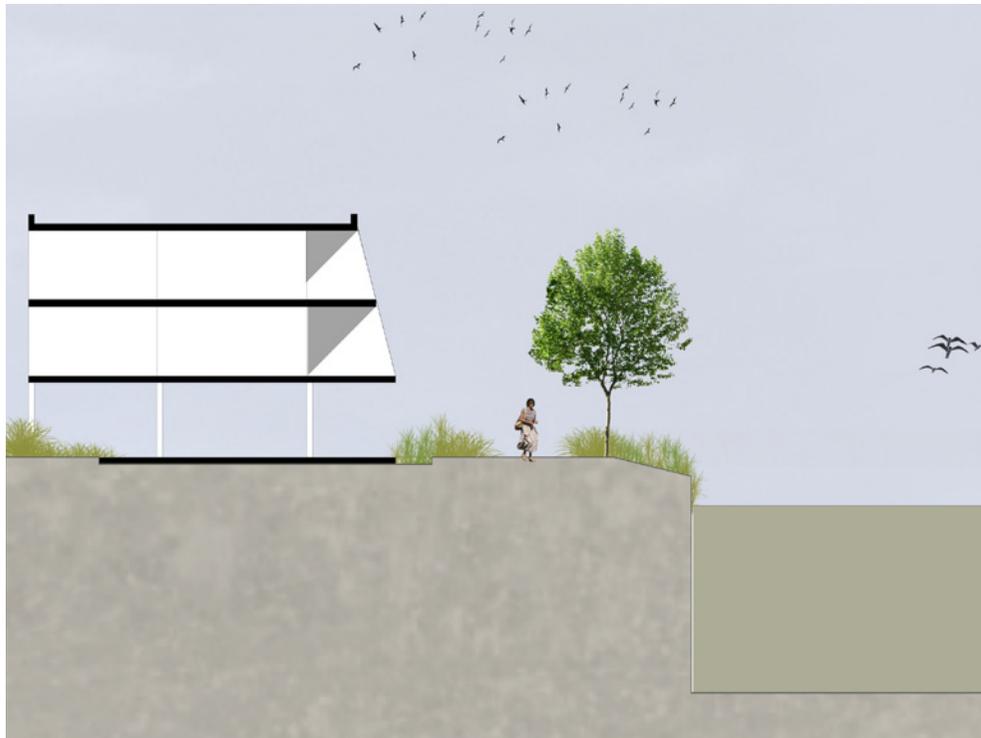
Lecture architecturale du patrimoine local



Conceptualisation



Création d'un équipement, et donc cabanisation



Coupe de principe



Création de passerelles piétonnes pour relier les deux rives

crédit photo : <http://hmdll.deviantart.com/>



La canopée, au coeur du projet de renaturation.

crédit photo : Alexandre Brun

Du diagnostic prospectif des Palus à Dordogne 2050

Ce diagnostic prospectif a débuté entre octobre 2013 et février 2014 dans le cadre d'un atelier universitaire d'urbanisme de l'Université Paul Valéry de Montpellier. Il trouve aujourd'hui son prolongement dans la perspective de Dordogne 2050.

Comme l'illustre le cas des Palus de la Basse Dordogne, le processus de métropolisation impacte de façon négative les cours d'eau dans les localités riveraines situées à l'écart des villes centre, du fait notamment de l'urbanisation souvent mal maîtrisée. Les acteurs de l'eau doivent par conséquent se rapprocher de ceux chargés de l'aménagement et de la planification afin d'esquisser des projets concertés ; faute de quoi seules les grandes villes se réconcilieront, et à leurs manières (paysagement de berges), avec les fleuves. Les autres ("tiers espaces", "territoires périphériques") verront leurs écosystèmes de plus en plus perturbés et les risques "naturels" s'accroître.

Remerciements :

UNESCO, Conseil Général de Gironde, Agence de l'eau Adour- Garonne
Les auteurs remercient les représentants de l'EPTB EPIDOR, à commencer par Roland Thieleke et Guy Pustelnik, pour leur appui technique et financier.



Alexandre Brun

Alexandre Brun est maître de conférences en aménagement et géographie à l'Université Paul Valéry Montpellier 3, où il est coresponsable du master « Urbanisme et Projets de Territoires ». Il est membre de l'Unité mixte de recherche 5281 CNRS « ART-DEV » et chercheur associé au Centre québécois d'études géopolitiques à l'Université Laval au Canada. Il a participé à une quinzaine d'études urbaines et territoriales au cours des dix dernières années pour le compte d'organismes publics et privés.



Paul Garcias

Paul Garcias est architecte urbaniste diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier. Il a collaboré au sein de diverses agences d'architecture dans l'Hérault et le Gard, ainsi que dans des collectivités territoriales. Il participe actuellement à un programme de recherche en urbanisme sur la renaturation des rivières urbaines du Grand Lyon (2015-2016) au sein de l'UMR 5281".



**Etablissement Public Territorial de Bassin
EPIDOR
Place de la Laïcité 24250 Castelnaud-la-Chapelle
Tél : 05 53 29 17 65, Fax : 05 53 28 29 60
epidor@eptb-dordogne.fr**

2015